



© Pierrat Men - Madagascar



Réseau de la société civile

S'ENGAGER • MOTIVER • INVESTIR

LA MISE EN ŒUVRE DES ODD À L'ÉCHELLE NATIONALE: COMMENT METTRE EN PLACE UN PLAIDOYER AUTOUR DES CIBLES ET INDICATEURS RELATIFS À LA NUTRITION



RESUME

Pour les quinze prochaines années, l'agenda relatif au développement international se concentrera sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD). Chaque pays devra s'assurer que ses plans nationaux de développement, ainsi que de ses nouvelles politiques, s'alignent sur les ODD. Par conséquent, malgré certains défauts, il est important d'assurer la mise en œuvre des politiques et des positions définies comme prioritaires dans le cadre de l'Agenda 2030.

L'objectif principal de ce dispositif est de soutenir les initiatives de plaidoyer afin que les ODD liés à la nutrition soient bien intégrés dans les plans de développement, les politiques et les stratégies nationales.

Ce dispositif fournit un aperçu général de ce que représentent les ODD et de leur importance en matière de nutrition. En outre, il:

- ▶ introduit diverses mesures qui peuvent être prises afin d'influencer les politiques gouvernementales et les plans de développement dans les pays où agissent des acteurs de la nutrition ;
- ▶ fournit des messages clés prêts à l'emploi qui peuvent être diffusés afin que la nutrition soit bien reflétée dans les priorités gouvernementales en matière de développement, ainsi que certains messages plus spécifiques à chaque ODD identifié comme important pour la nutrition ;
- ▶ présente des informations supplémentaires en annexes : un ensemble de cibles et d'indicateurs de mesure supplémentaires liés à nutrition (Annexe 1, tableau), ainsi que des informations relatives aux plans de développement national pour un échantillon de pays sélectionnés (Annexe 2, tableau).

Ce dispositif a été développé par Action contre la Faim afin de soutenir les équipes de plaidoyer sur les missions. Il a été adapté afin de pouvoir être utilisé par la société civile en générale.

TABLE DES MATIÈRES

RESUME	3
Table de Matières	5
.....	
1 – INTRODUCTION	6
1. Comment définir les objectifs du développement durable ?	6
2. Comment la nutrition est-elle intégrée dans les ODD ?	6
3. Quel processus de mise en œuvre et de surveillance pour les ODD ?	8
.....	
2 – QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?	10
1. S'assurer que la société civile soit intégrée dans le processus consultatif en matière de conception de plans et de politiques de développement national et de mise en œuvre des objectifs et des cibles de l'Agenda 2030 et de leur suivi	10
2. Participer à l'adoption des plans, des politiques et des stratégies nationales de sorte que les ODD relatifs à la nutrition soient intégrés	11
3. Participer au processus de suivi et d'évaluation pour la mise en œuvre des ODD afin d'assurer que des actions concrètes soient entreprises et que des progrès soient faits	13
.....	
3 – QUE VOULONS-NOUS DIRE ? LES MESSAGES CLÉS ET RECOMMANDATIONS POUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE RELATIFS À LA NUTRITION	15
1. Message généraux	15
2. Recommandations pour les objectifs prioritaires	16
3. Recommandations pour les objectifs secondaires	27
.....	
4 – RECAPITULATIF	32
.....	
ANNEXE 1: AUTRES OBJECTIFS ET INDICATEURS INTERESSANTS POUR LA NUTRITION	33
.....	
ANNEXE 2: APERÇU DES PLANS NATIONAUX DE DEVELOPPEMENT POUR 10 PAYS SELECTIONNES	36

01/INTRODUCTION

1 Comment définir les Objectifs de Développement Durable ?

En septembre 2015, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a adopté l'Agenda 2030 pour le développement durable qui définit 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) pour mettre en œuvre le développement à l'échelle mondiale au cours des quinze prochaines années.¹ Ces objectifs, interconnectés et ambitieux, vont de l'égalité des genres et du combat contre le changement climatique à l'éradication de la pauvreté, en passant par l'éducation pour tous. Chaque objectif est lié à un groupe de cibles concrètes (169 cibles) et à des indicateurs spécifiques à chaque cible (230 indicateurs réunis dans le Cadre global d'indicateurs de mesure²) afin d'encadrer l'action adoptée. En outre, l'Agenda 2030 défend un ensemble de principes généraux tels que la non-discrimination, l'attention particulière envers les filles et les femmes qui doivent aussi se refléter dans les politiques nationales.

Les ODD sont le fruit d'un long processus consultatif entre l'ONU, ses États membres et la société civile mondiale. Les ODD remplacent les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), ensemble de 8 objectifs établis en 2000, qui ont expirés en 2015. À la suite du succès des OMD, les ODD ont pour but de promouvoir le développement humain, avant tout durable, pour « les personnes, la planète et la prospérité ». En tant que de facto plan d'action pour le développement international jusqu'à 2030, il est essentiel pour tout acteur du développement de comprendre les ODD.

2 Comment la nutrition est-elle intégrée dans les ODD ?

► Le progrès comparé aux OMD

- Le traitement inadéquat de la nutrition constituait l'objet d'une critique récurrente des OMD. En effet, seulement deux des nombreux indicateurs de mesure des OMD répondaient au problème de dénutrition :
 - 1- la prédominance des enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale ;
 - 2- la proportion de la population, dont la consommation d'énergie alimentaire, se situe en-dessous du seuil minimal d'énergie alimentaire.
- Le cadre des OMD était également nettement insuffisant en termes de moyens mis en place pour atteindre les objectifs en matière de nutrition. En conséquence, le résultat s'est traduit par un progrès limité en la matière, même si les taux de pauvreté mondiale ont baissé.
- Ces dernières années, la nutrition a toutefois été reconnue comme une question transversale.³ L'augmentation des interventions « sensibles à la nutrition » reposant sur une approche multisectorielle a renforcé l'agenda international en matière de nutrition.

► La nutrition généralisée dans le cadre des ODD

- La nutrition a une importance majeure dans l'Objectif 2 qui lie explicitement l'élimination de la faim et de toutes les formes de malnutrition d'ici 2030, éléments centraux de la « faim zéro ».
- Cependant, dans les ODD la question de la nutrition n'est pas confinée à l'Objectif 2. Pour une liste exhaustive des indicateurs liés à la nutrition, consultez la liste publiée dans le Rapport Mondial sur la Nutrition.⁴
- Éradiquer la malnutrition aidera non seulement à atteindre l'Objectif 2, mais aussi d'autres objectifs liés à la santé, à l'Approvisionnement en Eau potable, Hygiène et Assainissement (AEPHA) et à la croissance économique. En s'appuyant sur des bases solides fournies par l'ONU en matière d'ODD, les gouvernements doivent maintenant agir afin de mettre en place des indicateurs sensibles et spécifiques à la nutrition, qu'on trouve dans les ODD, dans leurs politiques, leurs stratégies et leurs plans d'action.

► Les insuffisances relatives à la façon dont la nutrition est intégrée dans les ODD

- L'Objectif 2 est fort en ce qui concerne la sécurité alimentaire, mais la portée des discussions sur le traitement de la dénutrition dans la Cible 2.2 est limitée.
- Alors que la cible de l'Assemblée Mondiale de la Santé (AMS) 2025 relative au retard de croissance est présente dans les ODD à travers un indicateur spécifique, trois autres cibles de l'AMS pour l'anémie, l'insuffisance pondérale à la naissance et l'allaitement en sont absentes. De plus, un seul indicateur est destiné à la fois à l'émaciation et à la surcharge pondérale (Indicateur 2.2.2) et n'opère donc pas de séparation. Cela contribue à placer le problème de l'émaciation au second plan à un moment où il est nécessaire d'y porter une attention particulière pour progresser de manière effective. L'une des conséquences directes de cet indicateur unique est l'absence, dans le premier rapport d'évaluation des ODD, d'une vue d'ensemble des progrès effectués en matière d'émaciation. Dans ce contexte, la création et le suivi des cibles relatives à l'émaciation au niveau national a peu de chance d'avoir lieu.
- La question de « comment » nous pouvons atteindre ces objectifs reste obscure, et il n'existe aucune discussion sur les engagements budgétaires nécessaires ou sur une rigoureuse redevabilité gouvernementale.⁵
- Ces faiblesses représentent à la fois un défi pour la promotion des ODD et une possibilité de lutter en faveur de cibles et d'objectifs plus ambitieux.

1- UNGA. Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 2015.

http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=E

2- ECOSOC. Le rapport d'Inter-agency et du Groupe d'experts des Nations Unies chargés des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. 2015.

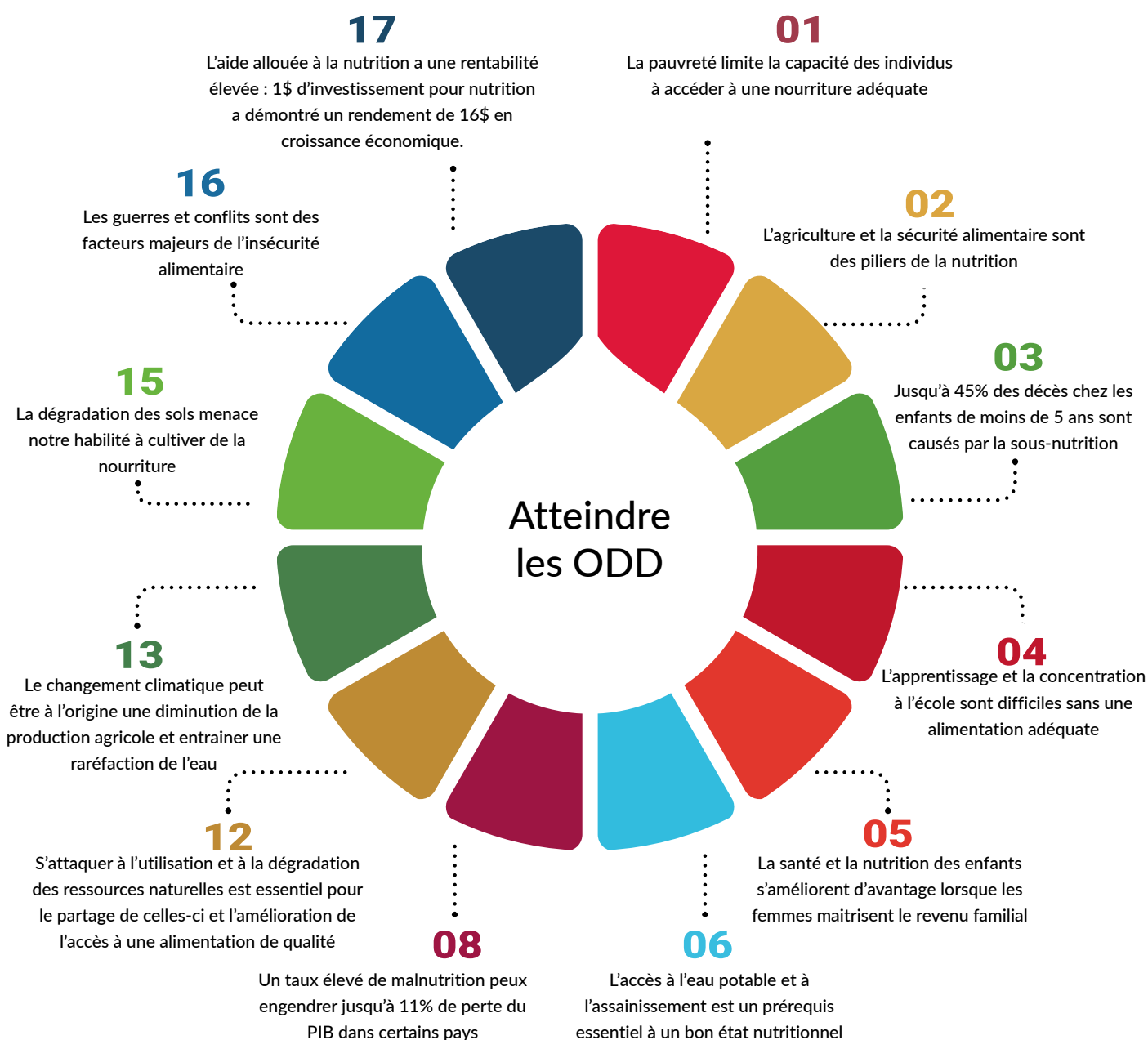
<http://unstats.un.org/unsd/statcom/47th-session/documents/2016-2-IAEG-SDGs-E.pdf>

3- L'UNSCN. La nutrition et les Objectifs de Développement Durable de l'après-2015. 2014.

http://www.unscn.org/files/Publications/Briefs_on_Nutrition/A1-VS-FR_Nutrition-The-Post-2015-Sustainable.pdf

NUTRITION: ÉLÉMENT ESSENTIEL À LA RÉUSSITE DE TOUS LES ODD

Un état nutritionnel optimal est essentiel pour atteindre plusieurs des Objectifs de Développement Durable, et de nombreux ODD ont un impact sur la sécurité nutritionnelle. La nutrition est donc liée aux objectifs et aux indicateurs au-delà du simple objectif 2 portant sur la faim. Une approche multisectorielle de la sécurité nutritionnelle est nécessaire au succès des ODD.



3 Quel processus de mise en œuvre et de suivi pour les ODD ?

► La mise en œuvre à l'échelle nationale

L'un des fondements essentiels de l'Agenda 2030 de l'ONU repose sur l'idée que les États sont supposés adopter les ODD au niveau national et mettre en œuvre les politiques et les législations nécessaires à leur réalisation. La mise en œuvre peut varier d'un pays à l'autre, mais elle impliquera en général l'élaboration et la création des Plans de Développement National, ainsi que tous les plans ou politiques sectoriels pertinents de sorte qu'ils correspondent aux ODD et comprennent les cibles et les indicateurs conseillés pour chaque objectif. Un guide plus complet pour la mise en œuvre à l'échelle nationale est disponible sur le lien ci-dessous.⁶

BOX 1: MESURE POUR LA MISE EN OEUVRE A L'ECHELLE NATIONALE: UN EXEMPLE

- 1 **Sensibiliser le public.** Une compréhension précise des avantages de l'harmonisation des plans nationaux et infranationaux, ainsi que des processus d'élaboration des politiques en lien avec les ODD pour permettre leur appropriation par la population.
- 2 **Appliquer des approches multipartenariales.** La légitimité et la qualité d'un agenda applicable à l'échelle de la société dépend des partenariats entre le gouvernement et les réseaux de parties prenantes de la société civile, des universités, des groupes de réflexion, le secteur privé, d'autres acteurs de développement, ainsi que les institutions nationales des Droits de l'Homme.
- 3 **Adapter les ODD au contexte local.** Les ODD et leurs cibles sont ambitieux en cela qu'ils permettent à chaque gouvernement de fixer ses propres cibles guidés par les aspirations mondiales tout en tenant compte des situations nationales.
- 4 **Créer une politique horizontale cohérente.** L'Agenda 2030 appelle à des moyens de « solutions intégrées » qui créent des liens et brisent les cloisonnements du secteur traditionnel tout en créant une politique horizontale cohérente, de l'intégration et des partenariats.
- 5 **Créer une politique verticale cohérente** Créer une politique verticale cohérente au sein de tous les niveaux du gouvernement est l'un des aspects principaux et complémentaires de l'horizontalité décrite ci-dessus.
- 6 **Prévoir un budget pour l'avenir.** Soutenir l'ambition et les engagements par l'allocation de ressources et de capacités, est essentiels pour la réussite des ODD au niveau national.
- 7 **Suivre, relater et rendre des comptes.** Il est essentiel de faire en sorte que les données de base relatives aux indicateurs, les systèmes statistiques, les capacités, les méthodologies et les mécanismes soient mis en place et fonctionnels afin de pouvoir suivre les progrès et garantir la redevabilité.
- 8 **Evaluer les risques et favoriser la flexibilité.** Identifier les risques et les nouveaux enjeux en s'y adaptant sera essentiel pour atteindre des ODD.

Il est important de noter que les cibles des ODD sont qualifiées d'«ambitieuses», ce qui signifie qu'elles ne s'appuient pas sur une solution unique. Les situations nationales peuvent être prises en compte lorsque l'on fixe des cibles, et les gouvernements peuvent définir la meilleure façon d'intégrer les ODD dans leurs plans, leurs politiques et leurs stratégies existants, potentiels et futurs. Ainsi, deux pays qui partent de données de base différentes sur les taux de retard de croissance peuvent créer des cibles propres à leur situation qui refléteraient cet écart. Les pays ont également une certaine marge de manœuvre en matière de sélection des indicateurs qu'ils souhaitent privilégier pour le suivi et l'évaluation. Les États peuvent utiliser les indicateurs établis par l'ONU dans le Cadre Global d'Indicateurs de mesure qui permettra la comparabilité internationale. Ils peuvent également le compléter par leurs propres indicateurs.⁷

► Le suivi à l'échelle internationale

La Division de statistique de l'ONU a établi 230 indicateurs de mesure des progrès et de comparaisons transfrontalières, malgré tout il existe une critique de certains de ces indicateurs jugés erronés dans leur approche des cibles ou non mesurables. À l'échelle internationale, l'ONU possède un ensemble développé de processus de suivi et d'évaluation, dont la plupart passent par le Forum politique de haut niveau (FPHN), organe de l'ONU créé pour mesurer les progrès relatifs aux ODD. Le FPHN se réunit chaque année en juillet et analyse les progrès effectués au cours de l'année passée. Dans le cadre de la préparation du FPHN, des conférences régionales sont organisées pour que les acteurs concernés se réunissent et échangent en amont. Dans le cadre du FPHN 2017, des réunions préparatoires ont lieu à Bangkok et à Genève, ainsi qu'au Mexique. La société civile peut participer à ces réunions et devrait considérer cette option car le FPHN est chaque année un moment clé pour les actions de plaidoyer relatives aux ODD.

6- Le Groupe des Nations Unies pour le Développement. Généralisation de l'Agenda 2030 pour le Développement durable. 2015. <https://undg.org/wp-content/uploads/2015/10/Mainstreaming-the-2030-Agenda-UNDG-Interim-Reference-Guide-to-UNCTS-7-October-2015.pdf>

7- Voir l'Agenda 2030, paragr. 75: «Les objectifs et les cibles seront suivis et étudiés à l'aide de l'ensemble d'indicateurs globaux. Cela sera complété par les indicateurs aux échelles régionale et nationale qui pourront être élaborés par les États membres, outre les résultats du travail entrepris pour le développement des données de base pour les cibles où les données de base n'existent pas encore».

Plus particulièrement, au niveau de l'ONU, le suivi et l'évaluation comprendront:

- un rapport annuel du Secrétariat Général, le premier rapport a été publié en juin 2016⁸
 - des analyses de pays volontaires présentés lors des FPHN où les pays abordent leurs progrès et échecs
 - des analyses régionales et thématiques
 - des analyses de mise en œuvre à quatre ans fournies par le FPHN lors de l'Assemblée générale de l'ONU
- En 2016, 22 pays ont participé au FPHN. Davantage de participation est attendue en 2017, étant donné que plus de 31 pays sont actuellement enregistrés pour participer au FPHN, comme le Bangladesh, l'Éthiopie ou encore la Jordanie.⁹ Il sera demandé aux pays enregistrés comme participants au FPHN de soumettre une analyse volontaire de leur situation nationale qui résumera les progrès réalisés en matière d'ODD à l'intérieur du pays et qui serviront à conduire les discussions relatives aux succès, aux échecs et aux leçons tirées ainsi qu'à renforcer les politiques et la mobilisation des parties intéressées dans l'implantation de l'agenda 2030.

► Le suivi à l'échelle nationale

L'Agenda 2030 recommande également l'organisation par les gouvernements d'un suivi et d'une évaluation réguliers afin de pouvoir suivre les progrès réalisés en matière de cibles au niveau national et infranational.

- Afin de faciliter le processus de suivi, les États peuvent utiliser les indicateurs élaborés par la Division de statistique de l'ONU. Si tous les États utilisent les mêmes indicateurs, les progrès globaux et généraux peuvent eux-aussi être suivis. Cependant, il serait pour certains pays impossible de collecter les données de certains indicateurs, ce qui suppose une marge de manœuvre dans le choix des indicateurs. Par conséquent, les gouvernements peuvent élaborer leurs propres indicateurs aux niveaux régional et national outre les indicateurs déjà proposés par l'ONU.
- **Créer ces indicateurs adaptés au contexte est une excellente occasion pour porter des messages de plaidoyer.**
- L'information en matière de processus de suivi national recommandé reste limitée. Selon l'Agenda 2030, il est clairement stipulé que les gouvernements doivent « effectuer régulièrement des examens globaux aux niveaux national et infranational qui sont pilotés par le pays et mis en œuvre au niveau national » et que ces examens sont « volontaires, dirigés par l'État, menés par les pays développés et en voie de développement, et impliquent de nombreux acteurs ». Les agences de l'ONU, les donateurs et les membres de la société civile pourraient être en mesure d'accorder au besoin leur soutien en matière de processus de suivi.

8- Le Conseil Économique et Social de l'ONU. *Le progrès vers les objectifs du développement durable : Rapport du Secrétaire général*. 2016. http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=E/2016/75

9- La liste complète actualisée des participants du FPHN en 2016, 2017 et les années à venir est disponible sur le site Web suivant : <https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf>

02/QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

Étant donné que les gouvernements sont censés intégrer les ODD dans leurs plans et leurs stratégies de développement, l'Agenda 2030 est une excellente occasion pour les organisations de la société civile, éventuellement en partenariat avec des donateurs et d'autres OSC internationales et locales, de prendre part à la révision des politiques nationales en matière de développement.

Lors des sessions de consultation autour de la révision et de l'examen de diverses politiques et de plans nationaux, il est important d'insister sur:

▼
l'introduction de cibles et d'indicateurs cohérents non seulement avec les ODD, mais aussi avec les diverses interventions spécifiques et sensibles à la nutrition déjà défendues certaines organisations de la société civile (voir Partie III pour ces cibles et ces indicateurs).

▼
la redevabilité moyennant le suivi rigoureux et régulier, ainsi que l'examen de la mise en œuvre par l'État.

L'approche, de l'Agenda 2030, choisie par un pays ne sera jamais identique à celle d'un autre. De même, une stratégie de plaidoyer diffère d'un contexte à l'autre. Un plaidoyer réussi résulte d'une analyse du contexte et d'un moment opportun. Ainsi, dans certains pays où les plans de développement national ont été finalisés au cours des deux dernières années, il est peu probable que les gouvernements réécrivent complètement leurs plans afin de les harmoniser avec les ODD. Cela ne signifie pas pour autant que la mobilisation en matière d'ODD est impossible, mais plutôt que nous devons faire preuve de créativité en cherchant d'autres activités envisageables. Par exemple, le plan d'une politique sectorielle ou la feuille de route seront-ils bientôt révisés ? Existe-t-il une possibilité de participer au suivi et à l'évaluation ?

Ci-dessous sont présentées trois étapes pour le plaidoyer sur l'Agenda 2030, mais il convient de garder à l'esprit que ces conseils ne sont pas universels et doivent toujours être examinés dans leur contexte.

1 S'assurer que la société civile soit intégrée dans le processus consultatif en matière de conception de plans et de politiques de développement national et de mise en œuvre des objectifs et des cibles de l'Agenda 2030 et de leur suivi.

► **Former de fortes coalitions d'OSC globales au niveau national**

→ **Trouver des alliés et leur proposer d'adhérer au plaidoyer.**

- Solliciter de l'aide pour identifier les coalitions nationales d'OSC qui existent déjà dans votre pays à Together 2030 ou Action for Sustainable Development, qui sont deux coalitions internationales d'OSC en matière d'ODD.
- Chercher des partenaires potentiels sur d'autres plateformes de sociétés civiles existantes au sein de l'Alliance de la Société Civile SUN (ASC SUN). En effet, le réseau de l'ASC SUN pourrait être un organe chargé de l'action en faveur des ODD dans votre pays.¹⁰
- Chercher des partenaires importants parmi les groupes défendant des questions d'intérêts communs comme parmi les acteurs qui se consacrent à la lutte contre les maladies non transmissibles.

→ **Présenter un front uni.**

- Une fois unie, la voix de la société civile sera haute, forte et aura un poids dans le processus de mise en œuvre.
- Faire preuve de cohérence, d'interconnexion et présenter le spectre complet des 17 ODD en trouvant un accord sur les messages et les recommandations partagés au sein d'une coalition d'OSC chargée du secteur du développement.
- Partager le savoir sur le secteur au sein d'une coalition d'OSC en faisant des demandes pertinentes et compréhensibles aux acteurs non-experts en nutrition mais actifs dans d'autres champs.

10- Action for Sustainable Development. Learning by Doing: Civil Society Engagement in the High Level Political Forum's national review process. 2016. Together 2030. Experiences from national voices: Civil society engagement on national reviews of the 2030 Agenda. 2016.

Créer et protéger l'espace de la société civile dans des processus et des consultations de gouvernement aux niveaux national et infranational

→ Rappeler aux gouvernements le rôle unique des OSC.

- Les OSC offrent de l'expertise en la matière et peuvent représenter la voix du peuple.

→ Insister sur l'efficacité des modèles participatifs.

- Plaidoyer en faveur d'un siège régulier à la table des négociations pour les représentants des OSC.
- Maintenir un contact régulier avec l'organisme gouvernemental responsable de la mise en œuvre.

→ Élargir le rôle de la société civile.

- Lutter non seulement pour participer au processus de planification, mais aussi à sa mise en œuvre, sa surveillance et son examen au niveau local.

2 Participer à l'adoption des plans, des politiques et des stratégies nationales de sorte que les ODD en matière de nutrition soient intégrées, notamment par le biais de la mobilisation publique et du lobbying.

Afin d'atteindre cet objectif, consultez les conseils suivants ainsi que la Partie III de ce guide, «Que voulons-nous dire?» pour choisir des messages clés afin d'influencer votre gouvernement.

→ Recueillir des preuves.

- Préparer un aperçu de la situation en matière de sécurité nutritionnelle¹¹ dans votre pays en utilisant les données et les exemples dont vous disposez.
- Montrer où des progrès doivent être faits afin d'atteindre les cibles des ODD et souligner le travail à accomplir dans des secteurs autres que la sécurité alimentaire.

→ Expliquer les rapports entre la nutrition et les ODD

- Présenter la nutrition comme une contribution et un résultat des ODD. Montrer que la nutrition n'est pas seulement un but, mais est également nécessaire pour atteindre les autres objectifs en matière de croissance économique et d'éducation, par exemple.
- Montrer comment la nutrition est présente dans l'Agenda 2030, non seulement dans l'Objectif 2. Pour ce faire, vous pouvez utiliser le graphique ci-joint.

Identifier la procédure de consultation et de révision (voir Annexe 2)

→ Schématiser les occasions de consultations en cours et celles à venir.

- Collecter les informations des alliés, du gouvernement et des recherches en ligne.
- Dans l'Annexe 2, se trouve un tableau avec des informations concernant les plans de développement de certains pays, notamment les points forts, les points faibles et les dates d'expiration.

→ Chercher comment poursuivre de la meilleure façon en temps opportun et de façon stratégique son engagement avec le gouvernement.

- Connaître les délais de contributions auprès des ministères et de l'ONU.
- Exiger la clarté de l'organisme gouvernemental responsable de la mise en œuvre des ODD. Les points centraux de certains pays ont été publiés sur le site Web du FPHN¹². En cas d'absence, insister auprès de l'organisme responsable au sein du gouvernement sur la gestion du processus.
- Trouver des informations sur les participants aux processus de consultation et essayer d'influencer les parties prenantes qui peuvent être plus accessibles (organismes de l'ONU, donateurs, etc).

Mobiliser des alliés afin de développer des messages partagés et des objectifs communs de plaidoyer

→ Réfléchir ensemble avec d'autres OSC.

- Organiser des échanges ou participer à des débats avec des alliés (voir ci-dessus), afin de se mettre d'accord sur des tactiques et des stratégies de plaidoyer adoptées par la coalition.
- Convaincre ses alliés de soutenir vos messages en matière de nutrition et de les inclure dans des communications plus vastes de la société civile.

11- La Banque mondiale définit la sécurité nutritionnelle comme « l'accès continu aux éléments de base d'une bonne nutrition, à savoir une alimentation équilibrée, un environnement sain, de l'eau propre, des soins de santé, tant préventifs que curatifs, adéquats pour toutes les personnes, et la connaissance nécessaire pour prendre soin des membres du ménage et leur assurer une vie saine et active ». The World Bank, 2013, Améliorer la nutrition au moyen d'approches multisectorielles.

12- L'exemple de l'Afghanistan. Le point central trouvé sur le site Web du FPHN [ici](#)

Résumer vos recommandations clés en terme de politiques à destination des gouvernements

- Définir les messages pertinents en fonction du contexte.
 - Étudier les messages présents dans la Partie III de ce document et identifier quels messages conviennent le mieux au contexte national. Élaborer de nouveaux messages au besoin.
 - Se poser une question: quels sont les messages importants pour une future occasion de plaider? Par exemple, utiliser des messages généraux si des échanges sur le plan de développement sont à leur début; utiliser les messages de l'Objectif 2 si la politique nationale de sécurité alimentaire est en cours de révision, etc.
 - Ne pas oublier que les messages sur les ODD transversaux tels que l'Objectif 1 sur la pauvreté peuvent être utilisés pour toute discussion politique.
-
- Choisir des indicateurs et des cibles pertinentes selon le contexte.
 - Pour trouver de l'inspiration, lire la Partie III ci-dessous. Regarder particulièrement les ODD liés au texte politique que vous essayez d'influencer (l'Objectif 2 pour la sécurité alimentaire/politique agricole, l'Objectif 3 pour la politique de santé, etc.). Les étudier tous si vous voulez influencer le plan de développement.
 - Identifier les objectifs et les cibles clés; sélectionner un ensemble d'indicateurs indispensables qui servira de base et, si nécessaire, identifier ou créer de nouveaux indicateurs qui sont plus adaptés au contexte national.
 - Réunir les cibles choisies dans un même document et défendre le caractère essentiel de l'intégration de ces ODD dans des plans et des politiques.
 - Réfléchir sur ces objectifs généraux et ceux à court terme en élaborant une théorie progressive d'évolution. Ce dispositif peut aider à organiser vos objectifs afin de rendre votre plaidoyer le plus efficace.¹³

Plaidoyer en faveur de l'intégration de certains ODD liés à la nutrition

- Sélectionner des activités de plaidoyer en fonction du contexte et de ses objectifs.
- Analyser la situation avec ses alliés (la volonté du gouvernement de travailler avec la société civile, la force de la coalition de l'OSC, l'échéance pour l'action, le degré de prise de conscience en matière de problèmes de nutrition au sein du gouvernement, etc.) afin de développer votre stratégie de plaidoyer.
- Décider quelle(s) stratégie(s) seront utiles (contenu médiatique, mobilisation publique, lobbying ou visibilité et diffusion) et quelles tactiques utiliser lors de la poursuite de ces stratégies (voir ci-dessous).

Annoncer les messages clés dans les médias.

- Publier des communiqués de presse et des éditoriaux et organiser des conférences de presse.
- Organiser des visites de terrain avec des journalistes pour leur montrer le prix de la malnutrition et les progrès qu'ils restent à accomplir.

Mobiliser le public

- Organiser des séminaires, des débats, de concerts gratuits et des spectacles.
- Distribuer des pétitions et collecter des signatures pour et contre les mesures du gouvernement en vue des dates clés telles que les élections, les délais législatifs, les votes budgétaires, la finalisation des plans nationaux et des politiques, etc.

Travailler avec les parlementaires

- Les parlementaires sont les parties prenantes majeures qui représentent un pont entre les citoyens et la bureaucratie. Informer les parlementaires sur les messages clés de la nutrition qu'ils pourront transmettre à leurs institutions et à leurs collègues législateurs. Organiser des séminaires sur la nutrition et les ODD.

Influencer le gouvernement grâce à un plaidoyer direct.

- Publier un argumentaire en détaillant les messages clés relatifs aux enjeux de la nutrition.
- Organiser des réunions avec les principaux décideurs, probablement par le biais de tables rondes ou d'ateliers afin de former les représentants du gouvernement et d'ouvrir des canaux de communication.

Augmenter la visibilité et la diffusion

- Diffuser les messages par divers canaux pour atteindre le public le plus large possible.
- Les vidéos d'artisans, les photos, les dépliants, les infographies, les blogs ainsi que les tableaux de bord favoriseront la diffusion efficace de vos messages.

3 Participer au processus de surveillance et d'évaluation pour la mise en œuvre des ODD afin d'assurer que les actions concrètes soient entreprises et que des progrès soient faits en matière d'atteinte des cibles sur la nutrition

Plaider en faveur d'un système solide de suivi et d'évaluation dès le début

- Insister sur l'intégration d'une discussion autour des mécanismes de redevabilité nationale dans les plans et des politiques nationales
- Rappeler au gouvernement de fixer les délais tels que les rapports de progrès annuels, la révision de politique tous les cinq ans, la mise en œuvre des phases et des échéances. Grâce à ces dates, il sera plus facile de demander des comptes au gouvernement.
- Insister sur la publication de rapports de référence en matière d'indicateurs des ODD.
- Demander au gouvernement de réunir les données de base afin d'établir un point de référence pour le travail du pays en matière d'ODD. Elles pourront être utilisées pour des suivis, des analyses et des rapports de progrès.
- Inciter le gouvernement à s'engager dans le suivi et l'évaluation au niveau international
- Agir en faveur de l'engagement du gouvernement à participer à un certain nombre de FPHN.
- Si votre gouvernement participe au FPHN, agir pour que la société civile participe au processus de suivi et à la rédaction d'un rapport national d'évaluation.
- Insister sur l'établissement d'un organisme de surveillance.
- Proposer la création d'un « Observatoire de l'Agenda 2030 » qui surveillera toutes les phases de la mise en œuvre de cette politique. Une organisation similaire a été mise en place dans la République démocratique du Congo.

Une fois les plans élaborés, soutenir le gouvernement en matière de surveillance des indicateurs liés à la nutrition

- Partager l'expertise.
- Identifier les données disponibles sur la nutrition et former le gouvernement sur la façon de collecter ces données grâce à des enquêtes nationales sur la nutrition.
- Proposer les moyens au gouvernement d'améliorer la collecte des données tels que la fréquence d'enquêtes, l'alternance entre des enquêtes globales et celles à la portée plus restreinte, etc.

Mieux faire connaître au public les progrès du gouvernement en matière d'atteinte de cibles et de respect d'engagements

- Engager les médias.
- Informer les journalistes sur les progrès et les pousser à réagir lorsque le gouvernement n'honore pas ses engagements.
- Publier des communiqués de presse, des éditoriaux et organiser des conférences de presse.
- Organiser des visites de terrains avec les journalistes pour les montrer le manque de progrès.
- Mobiliser le grand public.
- Planifier des manifestations civiles ou des pétitions afin d'exercer une pression sur le gouvernement.
- Suivre les traces de l'argent
- Jouer un rôle partisan en matière de budget pour voir si les engagements financiers du gouvernement correspondent à l'ambition des cibles. Sinon, pousser le gouvernement à investir suffisamment.

Collaborer avec le FPHN afin d'exercer une pression internationale¹⁴

Les meilleures pratiques ainsi que les critiques constructives et les recommandations pourraient être réunies pour être partagées lors du prochain FPHN en juillet 2017.

- Partager les meilleures pratiques.
- Souligner les points positifs de la mise en œuvre des ODD dans son pays.
- Observer quelles méthodes se sont révélées efficaces dans d'autres pays et envisager de les utiliser dans son pays.
- Fournir des critiques pertinentes et des recommandations futures pour la mise en œuvre dans son pays.
- Souligner les échecs et ce qu'il est nécessaire pour se mettre sur la bonne voie en matière de mise en œuvre des ODD au niveau national.
- Proposer la rédaction d'un rapport parallèle de la société civile et de ses alliés. En effet, lorsque votre pays soumet son rapport volontaire au FPHN, soumettez votre propre rapport en détaillant les aspects sur lesquels le gouvernement doit concentrer son travail.
- Produire des tableaux de bord pour visualiser les points forts et les points faibles de la mise en œuvre.¹⁵

14- For tips on HLPF engagement, consult the following manual titled *How to Engage with the High Level Political Forum: User's Guide*. <http://action4sd.org/wp-content/uploads/2016/07/HLPF.UserGuide.pdf>

15- A very comprehensive example of this can be found here : <https://www.bertelsmann-stiftung.de/en/topics/aktuelle-meldungen/2016/juli/countries-need-to-act-urgently-to-achieve-the-un-sustainable-development-goals/>

FUTURES OCCASIONS LORS DU FPHN

Juillet 2017: Éradiquer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde en transformation. Se concentrer sur les Objectifs 1,2,3,5,9,14.

→ Envisager le partage d'information sur l'intégration de la nutrition dans ces objectifs, avec un accent mis sur les objectifs 2 et 3.

Juillet 2018: Transformation vers des sociétés durables et résistantes. Se concentrer sur les Objectifs 6, 7, 11, 12, 15.

→ Profiter de l'occasion de se concentrer sur un élément majeur de la sécurité nutritionnelle: l'AEPHA dans l'Objectif 6.

Juillet 2019: Responsabiliser la population et assurer l'inclusion et l'égalité. Se concentrer sur les Objectifs 4,8, 10,13, 16.

→ Sensibiliser le public à l'égard des plus grandes menaces externes pour la nutrition: le changement climatique dans l'Objectif 13 et les conflits dans l'Objectif 16.



© ACF, G.GAFFIOT - Burkina Faso

03/ QUE VOULONS-NOUS DIRE? LES MESSAGES CLÉS ET RECOMMANDATIONS D'ACTION

CONTRE LA FAIM POUR LA NUTRITION RELIÉS AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

DURABLE

Dans cette section, nous vous fournirons des informations générales clés ainsi que des informations plus spécifiques, en lien avec les cibles et les indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD). Nous avons identifié certains ODD comme étant prioritaires puisqu'ils mettent en évidence un certain nombre de mesures nécessaires à la sécurité nutritionnelle. Les objectifs prioritaires correspondent aux ODD 1, 2, 3, 4, 5, 6, 13 et 17. Les cibles et indicateurs de ces objectifs sont essentiels pour la sécurité nutritionnelle et devraient constituer le cœur de votre plaidoyer sur les Objectifs de Développement Durable. Les autres objectifs : 8, 10, 12, 15 et 16, bien qu'importants, ont été considérés comme relevant d'une moins grande priorité.

1 Message généraux

Ci-dessous des messages clés qui devraient guider votre plaidoyer pour l'agenda 2030:

L'importance de la nutrition

- ▶ **La lutte contre la malnutrition ne consiste pas seulement à éliminer la faim, mais aussi à adopter des régimes alimentaires plus durables et plus sains, à renforcer les systèmes de soutien pour les mères et à améliorer les soins dispensés aux nouveau-nés, à renforcer les services de santé et d'assainissement... etc.** La lutte contre la malnutrition dépend du succès de tous les Objectifs de Développement Durable.
- ▶ La malnutrition se présente sous différentes formes: chronique et aiguë, sévère et modérée, et il est important de tenir compte de la **variété des approches requises pour traiter tous les types de malnutrition**. La malnutrition aiguë sévère nécessite une attention particulière, en lien avec l'Objectif 3 relatif à la santé.
- ▶ La nutrition aide à construire le capital humain et améliore la productivité et la croissance économique. L'augmentation des ressources nationales allouées à la nutrition augmente les revenus nationaux. En revanche, la malnutrition a un **impact économique profondément négatif**, empêchant les pays et les individus de travailler et de vivre à pleine capacité. Les travaux sur la question sont donc déterminants pour le développement et la réalisation des Objectifs de Développement Durable.
- ▶ **La malnutrition reste un facteur sous-jacent majeur des mauvaises conditions de santé**, en particulier chez les enfants de moins de 5 ans. L'atteinte de l'ODD relatif à la santé est impossible sans progrès concernant la malnutrition.
- ▶ La nutrition doit donc constituer une **priorité fondamentale du développement**. En tant que contribution et résultat des Objectifs de Développement Durable, elle doit faire partie des mesures prioritaires à mettre en œuvre, avec des cibles et des indicateurs sensibles et spécifiques à la nutrition présente dans toutes les stratégies et politiques des gouvernements.

Recommandations générales aux gouvernements

- ▶ L'approche de la sécurité nutritionnelle doit être représentée dans tous les plans des gouvernements. La nutrition devrait être intégrée dans toutes les politiques, non seulement dans les stratégies générales de développement, mais aussi dans des politiques sectorielles pertinentes.
- ▶ Pour atteindre les objectifs, il n'est pas suffisant de donner la priorité à la majorité aux dépens de quelques exclus sociaux. Personne ne doit être oublié. Les gouvernements doivent veiller à ce que des progrès soient réalisés pour tout le monde, en particulier les marginalisés, peu importe le coût ou la difficulté.
- ▶ Les plans nationaux de mise en œuvre doivent être élaborés de manière ouverte et transparente en collaboration avec la société civile et être alimentés par des consultations publiques et parlementaires.
- ▶ La discussion doit être incluse dans le plan national de développement qui explique et engage au suivi et à l'évaluation au niveau national, ainsi que la participation du pays dans les processus de suivi et d'évaluation du Forum politique de haut niveau pour le développement durable (HLPF) de l'ONU.
- ▶ Les Objectifs de Développement Durable doivent être soutenus par la forte réaffirmation d'une approche fondée sur le droit des personnes, notamment en ce qui concerne le droit à l'alimentation et à la nutrition, la santé, l'eau et l'assainissement.
- ▶ Les promesses politiques doivent être soutenues par des engagements financiers solides, qu'il s'agisse d'aide au développement venant de l'étranger ou de la mobilisation et de la budgétisation des ressources intérieures.

2 Recommandations pour les objectifs prioritaires

Les objectifs suivants ont été identifiés comme les plus pertinents pour réaliser des progrès en matière de nutrition. Ils soulignent qu'elle est à la fois une contribution et un résultat des ODD. Ci-dessous se trouvent les cibles et les indicateurs les plus pertinents en matière de nutrition pour chaque objectif. D'autres indicateurs relatifs à la nutrition peuvent être trouvés en Annexe 1 mais ils n'ont pas été identifiés comme prioritaires et ne seront pas utiles à chaque situation.

OBJECTIF 1 : ELIMINER LA PAUVRETÉ



Liens entre la nutrition et l'objectif 1

- ▶ Être pauvre limite la capacité des individus à accéder à une nourriture adéquate en termes de qualité et de quantité. C'est la raison pour laquelle les interventions visant à augmenter le niveau de revenu des plus pauvres peuvent être considérées comme des interventions sensibles à la nutrition.
- ▶ La protection sociale est un secteur d'investissement essentiel pour soutenir la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique. Les mesures de protection, entre autres de protection sociale, aident les personnes qui n'ont pas de moyens de subsistance, réduisent la vulnérabilité des populations aux catastrophes et renforcent la prévention de la malnutrition à long terme.
- ▶ L'amélioration de l'état nutritionnel a également des conséquences positives sur la pauvreté. Une personne bien nourrie est susceptible d'avoir plus d'énergie et d'être en meilleure santé, ce qui lui permettra de recevoir une éducation et de trouver un travail décent, deux facteurs clés dans la réduction de la pauvreté.

Objectifs et indicateurs clés et comment les inclure dans les plans et politiques nationaux

- ▶ La cible 1.3 introduit des mesures de protection sociale, préconisant notamment la création de « seuils », c'est-à-dire de niveaux de vie minimums pour protéger et sortir les personnes de l'extrême pauvreté. Les progrès concernant l'indicateur 1.3.1 seront essentiels pour l'amélioration de la situation nutritionnelle dans votre pays.
- ▶ La cible 1.4 met l'accent sur la disponibilité et l'égalité d'accès aux ressources et aux services de base. Étant donné que l'accès à ces services, comme la santé, est une cause fondamentale de la malnutrition, l'indicateur 1.4.1 sera essentiel. L'indicateur 1.4.2 est également particulièrement significatif, il met l'accent sur les droits fonciers, car la sécurité d'occupation est souvent un premier pas vers des revenus et une sécurité alimentaire pour les populations les plus vulnérables.

CIBLES	INDICATEURS
1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient	1.3.1 Proportion de la population bénéficiant de socles ou systèmes de protection sociale, par sexe et par groupes de population (enfants, chômeurs, personnes âgées, personnes handicapées, femmes enceintes et nouveau-nés, victimes d'un accident du travail, pauvres et personnes vulnérables)
1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance	1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base
	1.4.2 Proportion de la population adulte totale qui dispose de la sécurité des droits fonciers et de documents légalement authentifiés et qui considère que ses droits sur la terre sont sûrs, par sexe et par type d'occupation

OBJECTIF 2: ELIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION, ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE

RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

- 1 Soutenir l'utilisation d'une approche fondée sur le droit des personnes dans la mise en œuvre de l'Objectif 2
- 2 Compléter l'indicateur pour l'investissement dans l'agriculture (2.a.2) avec un indicateur sur l'investissement dans la nutrition
- 3 Veillez à ce que la cible 2.1 soit présente dans le plan mais mesurée à l'aide de l'indicateur 2.1.2 au lieu du 2.1.1
- 4 Intégrer la cible 2.2 dans le plan de développement, avec deux indicateurs différents pour l'émaciation et le retard de croissance. Afin de mettre davantage l'accent sur l'émaciation. Rappeler aux gouvernements que l'émaciation doit être séparée de l'obésité (Indicateur 2.2.2)
- 5 Appuyer la cible 2.3, mais conseiller aux gouvernements de remplacer l'indicateur 2.3.1
- 6 Appuyer l'inclusion de la cible 2.4, mais préconiser la création d'un autre indicateur

Les liens entre la nutrition et l'objectif 2 et considérations clés concernant l'objectif 2

- ▶ L'Objectif 2 couvre la disponibilité et l'accès à la nourriture tout au long de et les cibles correspondantes mentionnent de façon explicite les personnes en situation de vulnérabilité. Les cibles de l'Objectif 2 relient la sécurité alimentaire, la nutrition et les modèles agricoles, ce qui promeut une agriculture sensible à la nutrition.
- ▶ Les cibles liées aux pratiques agricoles résilientes, aux revenus des producteurs de denrées alimentaires à petite échelle, ou à la diversité des semences, des plantes et des animaux s'inscrivent dans une démarche agro écologique favorable à la sécurité alimentaire et de la nutrition.
- ▶ L'Objectif 2 n'inclut aucune référence au droit à une alimentation et une nutrition adéquates et aux textes concernés (le Cadre stratégique mondial, les Directives volontaires sur le droit à l'alimentation et les Directives volontaires sur la gouvernance responsable de la tenure des terres et Forêts (VGGT)). Sans ce cadre des simplifications et des approches trop étroites de l'objectif peuvent émerger lors de sa mise en œuvre, au détriment d'agendas plus complets définis ailleurs par d'autres plateformes thématiques légitimes ou espaces politiques.

Cibles et indicateurs clés et comment les inclure dans les plans et politiques nationaux

- ▶ La cible 2.1 vise à mettre fin à la sous-alimentation et à faciliter la sécurité alimentaire
 - Toutefois, l'indicateur 2.1.1, qui mesure la prévalence de la malnutrition, a été critiqué pour sa portée limitée. Il définit la malnutrition comme une consommation calorique inférieure à ce qui est nécessaire pour un mode de vie sédentaire. Étant donné que la plupart des gens mènent des modes de vie actifs nécessitant un plus grand apport calorique, cet indicateur sous-estime considérablement la faim. Il n'évalue que les périodes de malnutrition de plus d'un an et ne fait pas attention à la qualité des aliments.¹⁶ Ainsi, il devrait être rejeté en faveur de l'Indicateur 2.1.2.
 - L'indicateur 2.1.2, l'Échelle d'expérience sur l'insécurité alimentaire, évalue assez bien la faim en élargissant la portée de l'insécurité alimentaire au-delà d'une simple pénurie de calories et en mesurant l'expérience quotidienne de la faim.¹⁷
- ▶ L'indicateur 2.2.2 traite de l'émaciation mais seulement comme un inverse du surpoids. Pour mieux comparer et mettre davantage l'accent sur le fléau de l'émaciation, ces indicateurs devraient être ventilés et traités séparément.
- ▶ La cible 2.3 vise à augmenter les niveaux de productivité, en particulier pour les petits exploitants agricoles. Cependant, l'indicateur 2.3.1 devrait être supprimé, car il peut promouvoir des pratiques agricoles non durables qui dépendent d'intrants chimiques nocifs dans la poursuite sans fin de rendements plus élevés.
 - Notre indicateur alternatif pour la cible 2.3 traite de ce problème en examinant le nombre d'emplois créés par l'agriculture. La création de plus d'emplois dans le secteur agricole est liée à l'investissement et au développement rural, en particulier pour ceux qui utilisent plus de force de travail et moins de méthodes industrielles. Ce type de développement rural s'inscrit dans une démarche de sécurité nutritionnelle.

16- Moore Lappé et al. How we count hunger matters. 2013. <http://wphna.org/wp-content/uploads/2015/06/2013-Ethics-Int-Aff-Francis-Moore-Lappe-et-al-Counting-hunger.pdf>.

17- FAO. Voices of the Hungry: The Food Insecurity Experience Scale. <http://www.fao.org/in-action/voices-of-the-hungry/fies/en/>

- ▶ Bien que la cible 2.4 porte sur la durabilité des systèmes alimentaires, son indicateur n'est pas mesurable. Pour le mesurer, une définition commune de « agriculture durable » doit être adoptée ce qui n'est pour le moment pas le cas. Si possible, proposer un indicateur alternatif pour cet objectif : le nombre de politiques favorisant l'adaptation au changement climatique, l'agroéconomie, la gestion durable de l'eau et des terres.
- ▶ L'indicateur 2.a.2 mesure les investissements dans le secteur agricole. Préconiser l'inclusion d'un indicateur additionnel qui mesure le montant des investissements dans des interventions spécifiques à la nutrition. Pour cela, nous vous suggérons d'utiliser le code de base de la nutrition de l'OCDE, un marqueur bien établi de l'investissement dans ce domaine.

CIBLES	INDICATEURS
2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante	<p>2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation</p> <p>2.1.2 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience</p>
2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	<p>2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans</p> <p>2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation))</p>
2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles	<p>2.3.1 Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière</p> <p><i>A faire remplacer par: Nombre d'emplois créés dans le secteur agricole</i></p> <p>2.3.2 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires, selon le sexe et le statut d'autochtone</p>
2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent la capacité d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols	<p>2.4.1 Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable</p> <p><i>A faire remplacer par: nombre de politiques promouvant l'adaptation au changement climatique, l'agroécologie, la gestion durable des ressources en eau et en sol</i></p>
2.a Accroître, notamment grâce au renforcement de la coopération internationale, l'investissement dans l'infrastructure rurale, les services de recherche et de vulgarisation agricoles et la mise au point de technologies et de banques de plantes et de gènes d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés	<p>2.a.2 Total des apports publics (aide publique au développement plus autres apports publics) alloués au secteur agricole</p> <p><i>Suggérer aux gouvernements de rajouter un indicateur supplémentaire: 2.a.3: Total des apports publics alloués à la nutrition (OECD code 12240)</i></p>

OBJECTIF 3: PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUT ÂGE

RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

- 1 Renforcer l'Objectif 3 en insistant sur l'inclusion des trois cibles manquantes sur les six définies par l'Assemblée mondiale de la Santé (AMS) : l'anémie, le faible poids à la naissance et l'allaitement
- 2 Rappeler aux gouvernements que la mise en œuvre des programmes de traitement de la SAM nécessite le renforcement des systèmes de santé ; par conséquent, les cibles et les indicateurs des niveaux 3,8 et 3c devraient être inclus.

Liens entre la nutrition et l'Objectif 3

- ▶ Des progrès dans la nutrition sont nécessaires pour une vie saine, et une vie saine est nécessaire pour une bonne nutrition.
- ▶ La relation étroite entre la santé et la malnutrition est bien connue. Cause sous-jacente de mortalité, la malnutrition entraîne 45% des décès chez les enfants de moins de 5 ans.
- ▶ L'Objectif 3 inclus le secteur de la Santé Mentale et des Pratiques de Soins (SMPS). Les améliorations de la santé génésique et mentale engendrent des parents psychologiquement préparés et capables de répondre efficacement aux besoins de leurs enfants.

Cibles et indicateurs clés et comment les inclure dans les plans et politiques nationaux

- ▶ Bien que les cibles concernant le retard de croissance, l'émaciation et le surpoids soient présentes dans l'Objectif 2 (Indicateurs 2.2.1 et 2.2.2) et devraient être inclus dans les politiques nationales, les cibles de l'ASM relatives à l'anémie, au faible poids à la naissance et à l'allaitement maternel restent absentes des ODD.¹⁸ En tant que déterminants clés de la santé, elles devraient être incluses dans les indicateurs de développement durable de votre pays pour l'Objectif 3.
- ▶ Les cibles 3.1 et 3.2 correspondent aux 1000 premiers jours de vie des enfants, depuis le début de la grossesse de leur mère jusqu'à leur 2e anniversaire. Cette période cruciale détermine le cours de la vie d'un enfant, car son état nutritionnel, tant dans l'utérus que dans les années suivant la naissance, influence le développement du cerveau, la croissance et l'immunité permanente.
- ▶ Alors que la cible 3.4 s'attache au traitement de la santé mentale, l'indicateur qui l'accompagne n'est pas pertinent. Suggérer un indicateur alternatif incluant un plus vaste ensemble de problèmes de santé mentale que le suicide seul.
- ▶ Les cibles destinées à renforcer les systèmes de santé (3.8, 3.c) par le biais d'un plus grand nombre d'agents de santé, d'un meilleur financement et d'une plus vaste couverture sociale étendent également les possibilités de traitement et de prise en compte du traitement de la SAM.
 - En ce qui concerne l'indicateur 3.8.1, il est important qu'il couvre les interventions nutritionnelles spécifiques qui sont nécessaires au continuum des soins et qui ont prouvées leur efficacité par de fortes baisses du retard de croissance et de l'émaciation chez l'enfant. Ces interventions comprennent notamment la promotion de l'allaitement maternel ; le soutien à l'alimentation complémentaire, avec ou sans apport alimentaire; les interventions en micronutriments; des stratégies générales de soutien pour améliorer la nutrition familiale et communautaire; et la réduction du poids de la maladie (promotion du lavage des mains et stratégies visant à réduire le poids du paludisme pendant la grossesse).¹⁹

18- WHO. Global Targets 2025. <http://www.who.int/nutrition/global-target-2025/en/>

19- Bhutta et al. 2008. What works? Interventions for maternal and child undernutrition and survival. [http://www.thelancet.com/article/S0140-6736\(07\)61693-6/abstract](http://www.thelancet.com/article/S0140-6736(07)61693-6/abstract)

CIBLES	INDICATEURS
3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes	<p>3.1.1 Taux de mortalité maternelle</p> <p><i>Suggérer aux gouvernements de rajouter un indicateur supplémentaire de l'OMS:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Pourcentage de femmes en âge de procréer souffrant d'anémie</i>
3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus	<p>3.2.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans</p> <p>3.2.2 Taux de mortalité néonatale</p> <p><i>Suggérer aux gouvernements de rajouter des indicateurs de l'OMS:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Pourcentage de nourrissons souffrant d'insuffisance pondérale à la naissance</i> - <i>Pourcentage de nourrissons allaités exclusivement Durant les 6 premiers mois de la vie</i>
3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	<p>3.4.2 Taux de mortalité par suicide</p> <p><i>A faire remplacer par: Pourcentage de soignants souffrant de dépression</i></p>
3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	<p>3.8.1 Couverture des services de santé essentiels (définie comme la couverture moyenne des services essentiels telle que déterminée par les interventions de référence concernant notamment la santé procréative, maternelle, néonatale et infantile, les maladies infectieuses, les maladies non transmissibles, la capacité d'accueil et l'accessibilité des services pour la population en général et les plus défavorisés en particulier)</p> <p>3.8.2 Nombre de personnes couvertes par une assurance maladie ou un système de santé public pour 1 000 habitants</p>
3.c Accroître considérablement le budget de la santé et le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement	3.c.1 Densité et répartition du personnel de santé

OBJECTIF 4: ASSURER À TOUS UNE ÉDUCATION ÉQUITABLE, INCLUSIVE ET DE QUALITÉ ET DES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

- 1 Sensibiliser sur les liens entre l'éducation et la nutrition: l'éducation peut améliorer la nutrition, tout autant que cette dernière peut améliorer le développement cognitif et l'éducation.
- 2 Appuyer l'inclusion de l'indicateur 4.2.1

Liens entre la nutrition et l'Objectif 4

- ▶ Bien que l'éducation puisse améliorer l'état nutritionnel d'une population, l'amélioration de l'état nutritionnel peut également conduire à de meilleurs résultats scolaires, puisque les apprenants auront les apports nutritionnels nécessaires au travail intellectuel.²⁰
- ▶ L'éducation est liée au développement de l'enfant durant la petite enfance, période où la nutrition est d'une importance vitale. L'état nutritionnel au cours des 1 000 premiers jours a un lien avec l'achèvement et la réussite scolaire, en particulier chez les adolescentes.
- ▶ L'éducation enseigne les compétences nécessaires pour occuper un emploi et gagner de l'argent, fournissant le revenu nécessaire à la sécurité nutritionnelle.
- ▶ Apprendre les pratiques de soins appropriés (comme l'importance de se laver les mains ou l'allaitement pour une bonne santé), ce qui constitue une bonne alimentation, ou quand demander des soins médicaux est essentiel pour la nutrition.

Cibles et indicateurs clés et comment les inclure dans les plans et politiques nationaux

- ▶ La cible 4.2 et l'indicateur associé 4.2.1 s'assurent que les enfants ne sont pas seulement éduqués dans un cadre formel, mais reçoivent également la nutrition et les soins dont ils ont besoin, à la maison, pour leur développement général, dès le début de leur vie.

CIBLES	INDICATEURS
4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire	4.2.1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial, par sexe

OBJECTIF 5: PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES

RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

- 1 Sensibiliser sur l'égalité des sexes et l'autonomisation en tant que facteurs essentiels d'une bonne nutrition
- 2 Appuyer l'inclusion des objectifs 5.6 et 5.a ainsi que de leurs indicateurs dans les politiques et plans nationaux

Liens entre la nutrition et l'Objectif 5

- ▶ Lutter contre la discrimination à l'égard des femmes peut affecter directement l'état nutritionnel des populations.
- ▶ Les femmes sont plus susceptibles de souffrir de malnutrition durant les conflits et les catastrophes.
- ▶ Leur rendement agricole est de 20 à 30% inférieur à celui des hommes parce qu'elles ont moins accès à des intrants de qualité, à des terres et à du matériel.
- ▶ Les femmes malnutries ont plus de risques de donner naissance à des bébés souffrant d'insuffisance pondérale, ces nourrissons sont 20% plus susceptibles de mourir avant 5 ans.

20- Jukes et al. Nutrition and Education. United Nations Standing Committee on Nutrition. 2002.

- ▶ Dans de nombreuses cultures, les femmes ne peuvent manger que lorsque les hommes et les enfants ont été servis.²¹
- ▶ Les progrès réalisés en matière de discrimination sexuelle sont essentiels à l'avancement de la sécurité nutritionnelle. La recherche a montré une nette amélioration de la santé et de la nutrition des enfants²² lorsque les femmes sont responsables du revenu familial.

Cibles et indicateurs clés et comment les inclure dans les plans et politiques nationaux



- ▶ Il est particulièrement important que l'indicateur 5.a.2 vise à accorder des droits fonciers pleins et égaux aux femmes, afin de promouvoir l'augmentation du nombre d'agricultrices qui seront alors en mesure de contribuer au revenu de la famille. Assurez-vous d'adapter cet indicateur international au contexte local (voir tableau ci-dessous).
- ▶ La cible 5.6 est relative à la santé sexuelle et aux droits et libertés procréatifs. Les femmes qui ont le choix en matière de reproduction et l'accès à la contraception seront mieux outillées pour prendre des décisions de planification familiale et se saisir ces décisions librement et à bon escient, ce qui leur permet de bien prendre soin des enfants qu'elles choisissent d'avoir. Assurez-vous d'adapter cet indicateur international au contexte local (voir tableau ci-dessous).

CIBLES	INDICATEURS
5.6 Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi	5.6.1 Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans prenant, en connaissance de cause, leurs propres décisions concernant leurs relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé procréative
	5.6.2 Nombre de pays dotés de textes législatifs et réglementaires garantissant aux femmes âgées de 15 à 49 ans l'accès aux soins de santé sexuelle et procréative, ainsi qu'à des informations et une éducation dans ce domaine <i>A faire adapter au contexte local: Nombre de textes législatifs et réglementaires garantissant aux femmes âgées de 15 à 49 ans l'accès aux soins de santé sexuelle et procréative, ainsi qu'à des informations et une éducation dans ce domaine</i>
5.a Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi que l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect de la législation interne	5.a.1 a) Proportion de la population agricole totale ayant des droits de propriété ou des droits garantis sur des terres agricoles, par sexe; b) proportion de femmes parmi les titulaires de droits de propriété ou de droits garantis sur des terrains agricoles, par types de droit
	5.a.2 Proportion de pays dotés d'un cadre juridique (y compris le droit coutumier) garantissant aux femmes les mêmes droits que les hommes en matière d'accès à la propriété ou au contrôle des terres <i>A faire adapter au contexte local: Nombre de textes législatifs/cadres juridiques (y compris le droit coutumier) garantissant aux femmes les mêmes droits que les hommes en matière d'accès à la propriété ou au contrôle des terres</i>

21- World Food Programme. Women and Hunger: 10 Facts. <https://www.wfp.org/our-work/preventing-hunger/focus-women/women-hunger-facts>
 22- World Bank. Why is women's economic empowerment important for development? http://siteresources.worldbank.org/INTGENDER/Resources/womens_economic_empowerment.pdf

OBJECTIF 6: GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT GÉRÉS DE FAÇON DURABLE

RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

- 1 Appuyer une reconnaissance forte de la relation entre le WASH (eau, assainissement, et hygiène) et la nutrition dans le plan de développement
- 2 Inclure les cibles 6.1 et 6.2 ainsi que leurs indicateurs dans les politiques et stratégies nationales
- 3 Sensibiliser les gouvernements au lien crucial entre l'eau, le climat et l'agriculture et pousser à inclure la cible 6.4 et son indicateur
- 4 Introduire le droit à l'eau et à l'assainissement comme cadre fondateur de ces cibles et plaider en faveur de l'inclusion de discussions fondées sur le droit des personnes dans les stratégies et les plans

Liens entre la nutrition et l'Objectif 6

- ▶ Il a été prouvé que l'eau et l'assainissement sont essentiels à la création d'un environnement sain dans lequel une bonne nutrition peut débuter.
- ▶ De bonnes installations d'eau potable et d'assainissement sont cruciales pour prévenir les maladies, en particulier la diarrhée qui peut augmenter le nombre de cas de dénutrition chez les jeunes enfants. Une intervention WASH en Ethiopie a entraîné une baisse de 12% des taux de retard de croissance.²³
- ▶ L'eau joue également un rôle important dans l'agriculture et le commerce par lesquels une grande partie de la population gagne sa vie et donc le revenu nécessaire pour maintenir sa sécurité alimentaire.
- ▶ L'Objectif 6 lie le WASH aux droits de la personne et met en lumière les problèmes liés à l'eau. Une approche fondée sur l'Objectif 6 (ou de l'un des Objectifs de Développement Durable qui y est relatif) est une façon potentiellement forte de lutter pour sa mise en œuvre.
- ▶ L'Objectif 6 présente également toutes les étapes du cycle de l'eau, pas simplement l'accès à l'eau et à l'assainissement, ce qui en fait une approche plus holistique des questions liées au WASH.
- ▶ L'Objectif 6 fait défaut en matière de climat. Les éventuelles pénuries d'eau qui peuvent survenir en raison du réchauffement climatique auraient des conséquences désastreuses aussi bien sur l'accès à l'eau que sur la production agricole. Observer une vigilance sur le lien entre l'eau et le climat est donc primordiale, car ils menacent le fondement même de la sécurité nutritionnelle.

Cibles et indicateurs clés et comment les inclure dans les plans et politiques nationaux

- ▶ Si les cibles 6.1 et 6.2, sont atteintes, elles couvriraient l'ensemble du WASH nécessaire à la création d'un environnement sécurisé et sain pour des résultats nutritionnels positifs.
- ▶ La cible 6.4 traite des pénuries potentielles d'eau causées par le réchauffement climatique, mais sans progrès sur la baisse de celui-ci (voir Objectif 13) qui est probablement hors de portée. Cette cible montre que, tout comme la nutrition, l'eau est une question transversale au sein des Objectifs de Développement Durable.
- ▶ La cible 6.b répond à la question délicate «comment» de la mise en œuvre. Elle préconise une approche décentralisée et communautaire du WASH, une stratégie qui place les bénéficiaires au cœur de la mise en œuvre et du maintien de l'eau et de l'assainissement.

23- Fenn, B., et al. 2012. An evaluation of an operations research project to reduce childhood stunting in a food-insecure area in Ethiopia. *Public Health Nutrition*. 17, 1-9.

CIBLES	INDICATEURS
6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité
6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon
6.4 D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d'eau	6.4.1 Variation de l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau
6.b Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement	6.b.1 Proportion d'administrations locales ayant mis en place des politiques et procédures opérationnelles encourageant la participation de la population locale à la gestion de l'eau et de l'assainissement

OBJECTIF 13: PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS

RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

- 1 Distinguer clairement l'adaptation climatique et l'atténuation du changement climatique afin de s'assurer que les stratégies des gouvernements abordent tous les aspects du changement climatique
- 2 Encourager l'inclusion de la cible et de l'indicateur d'atténuation (13.a) et de la cible et de l'indicateur d'adaptation (13.2) dans les plans et politiques nationaux

Les liens entre la nutrition et l'Objectif 13

- ▶ Le changement climatique représente un défi existentiel pour l'humanité au XXI^e siècle. La sécurité nutritionnelle est profondément menacée, en particulier pour les plus vulnérables, car les températures continuent de grimper.
- ▶ Le changement climatique menace tous les besoins primaires: l'accès à des aliments nutritifs, à l'eau potable et aux soins.
- ▶ On s'attend à ce que la hausse des températures réduise la production alimentaire mondiale de 2% tous les dix ans tandis que la demande mondiale en aliments devrait augmenter de 15% par décennie pour la même période.
- ▶ Les ressources en eau pourraient diminuer de 20% à 50%. La plus grande fréquence des sécheresses et des tempêtes entraînera une augmentation des situations de catastrophe dans lesquelles les premiers soins et les médicaments ne seront pas disponibles.²⁴

24- Réseau Action Climat. Objectifs mondiaux pour le développement durable: quelle place pour le climat? 2014.

25- UNISDR. Sendai Framework for Disaster Risk Reduction. 2015. <http://www.unisdr.org/we/coordinate/sendai-framework>



- ▶ La cible 13.2 invite un plus grand nombre de pays à élaborer des stratégies pour faire face au changement climatique. En plus de réduire les émissions de gaz à effet de serre, ils suggèrent des stratégies d'adaptation au climat et de résistance aux difficultés liées au réchauffement de la planète. Pour d'autres cibles en matière d'adaptation au changement climatique, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe de la SIPC (Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes) est une ressource utile.²⁵
- ▶ La cible 13.a est une mitigation du climat, qui vise à limiter le changement climatique en ciblant les émissions de CO₂. Se référer à l'Accord de Paris établi par La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à la COP21 pour plus de ressources de plaidoyer sur la mitigation.²⁶

CIBLES	INDICATEURS
13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales	13.2.1 Nombre de pays ayant déclaré avoir mis en place ou mis en œuvre une politique/une stratégie/un plan intégré visant à améliorer leur aptitude à s'adapter aux incidences négatives des changements climatiques, à renforcer leur résilience face à ces changements et à favoriser de faibles émissions de gaz à effet de serre, sans menacer la production alimentaire (notamment un plan national d'adaptation, une contribution prévue déterminée au niveau national, une communication nationale et un rapport biennal actualisé, entre autres)
13.a Mettre en œuvre l'engagement que les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont pris de mobiliser ensemble auprès de multiples sources 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement en ce qui concerne les mesures concrètes d'atténuation et la transparence de leur mise en œuvre et rendre le Fonds vert pour le climat pleinement opérationnel en le dotant dans les plus brefs délais des moyens financiers nécessaires	13.a.1 Montant (en dollars des États-Unis) des ressources mobilisées par année à compter de 2020 au titre de l'engagement de 100 milliards de dollars

OBJECTIF 17: RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN ŒUVRE LE PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LE REVITALISER

RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

- 1 Inclure la cible 17.1 et ses indicateurs sur l'investissement intérieur pour le développement
- 2 Appuyer la cible 17.2 et ses indicateurs, rappelant aux gouvernements qu'il faut développer un « modèle de partage équitable » afin que chacun, tant au Nord qu'au Sud, puisse contribuer en fonction de ses moyens financiers et consacrer ces fonds aux plus pauvres.
- 3 Pousser les gouvernements à explorer des mécanismes de financement novateurs pour financer leurs dépenses liées à la nutrition.

25- UNISDR. Sendai Framework for Disaster Risk Reduction. 2015. <http://www.unisdr.org/we/coordinate/sendai-framework>
 26- UNFCCC. The Paris Agreement. 2015.

Les liens entre la nutrition et l'Objectif 17

- ▶ Pour atteindre les objectifs de l'AMS, au cours de la période 2016-2026, les bailleurs de fonds doivent offrir plus de 2,6 milliards de dollars par an en financement propre à la nutrition. Pourtant, en 2013, seulement 940 millions de dollars d'aide de donateurs y ont été consacrés.
- ▶ Bien que les pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) consacrent 21% de leur financement aux secteurs sensibles à la nutrition, seuls 3% de cette aide ont un impact sur la nutrition.²⁷
- ▶ Les ressources nationales consacrées à la nutrition sont également insuffisantes. Un groupe d'expert et d'OSC a demandé que 3% de tous les budgets sectoriels soient consacrés à la nutrition afin d'en étendre le traitement et la prévention.
- ▶ Un investissement de 1 \$ en nutrition a démontré un rendement de \$ 16 en croissance économique, ce qui en fait l'un des meilleurs achats en développement avec un taux de rendement supérieur à 10%.²⁸

Cibles et indicateurs clés et comment les inclure dans les plans et politiques nationaux



▶ La cible 17.1 met l'accent sur la mobilisation de l'investissement intérieur dans le développement. Cet objectif est cohérent avec l'idée selon laquelle les pays dit « du Sud » doivent financer le développement en fonction de leurs moyens.

- Rappeler aux gouvernements que mobiliser des ressources en utilisant les impôts intérieurs est un pas en avant. Ces impôts doivent être justes et progressifs et ne pas trop peser sur les plus pauvres.

- La cible 17.2 rappelle que les donateurs des pays riches doivent contribuer davantage au développement et veiller à ce que leurs financements soient destinés aux plus vulnérables.

- L'indicateur 17.2.1 ne porte toutefois que sur la qualité de l'aide et non sur la quantité. L'indicateur alternatif proposé porte également sur la qualité.²⁹

CIBLES	INDICATEURS
17.1 Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes	17.1.2 Proportion du budget national financé par les impôts nationaux
17.2 Faire en sorte que les pays développés honorent tous leurs engagements en matière d'aide publique au développement, notamment celui pris par nombre d'entre eux de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement et entre 0,15 % et 0,20 % à l'aide aux pays les moins avancés, les bailleurs de fonds étant encouragés à envisager de se fixer pour objectif de consacrer au moins 0,20 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays les moins avancés	17.2.1 Aide publique nette au développement, montant total et montant alloué aux pays les moins avancés, en proportion du revenu national brut des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE A faire compléter par: Classement du pays sur l'Indice de l'aide de l'engagement en faveur du développement²⁸

27- Generation Nutrition. Nutrition Funding: The Missing Piece of the Puzzle. 2016. http://www.generation-nutrition.org/sites/default/files/editorial/missing_piece_of_the_puzzle.pdf

28- Global Nutrition Report. From Promise to Impact: Ending Malnutrition before 2030. 2016. <http://ebrary.ifpri.org/utils/getfile/collection/p15738coll2/id/130354/file/130565.pdf>

29- Center for Global Development. The Commitment to Development Index. <http://www.cgdev.org/cdi-2015>

3 Recommandations pour les objectifs secondaires

Les objectifs ci-dessous sont moins directement liés à la nutrition, mais présentent encore quelques cibles et indicateurs essentiels à la sécurité nutritionnelle.

OBJECTIF 8: PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS

RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

- 1 Dans les pays dit « du nord », faire du lobbying en faveur de l'Aide pour le commerce et augmentation de son financement dans les pays en développement, en utilisant la cible 8.a comme levier
- 2 Appuyer l'inclusion d'un indicateur complémentaire pour la cible 8.a qui mesure l'équité du commerce

Liens entre la nutrition et l'Objectif 8

- ▶ L'aide au commerce et au développement peut permettre aux économies en développement de développer un secteur agricole sain et d'investir dans la santé de leurs citoyens, deux facteurs cruciaux pour la sécurité nutritionnelle.
- ▶ Selon les termes des accords commerciaux, le commerce peut être à la fois utile ou délétère à la sécurité nutritionnelle, en particulier lorsqu'il s'agit de développement agricole et de sécurité alimentaire.
- ▶ Des taux élevés de malnutrition dans certains pays asiatiques et africains ont été corrélés avec des pertes de productivité représentant jusqu'à 11% du PIB annuel.³⁰

Cibles et indicateurs clés et comment les inclure dans les plans et politiques nationaux



- ▶ La cible 8.a entend soutenir l'intégration des économies en développement sur les marchés mondiaux par le biais de l'Aide pour le commerce dispositif cadre pour l'aide au développement sur les questions commerciales.
- ▶ Un indicateur complémentaire au 8.a.1, utilisant l'indice commercial de l'Engagement pour le développement³¹, afin d'obtenir un classement global basé sur un ensemble de trois indicateurs qui mesurent l'équité et l'impact positif des politiques commerciales d'un pays sur des économies en développement.

CIBLES	INDICATEURS
8.a Accroître l'appui apporté dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, y compris par l'intermédiaire du Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés	8.a.1 Engagements pris et décaissements effectués dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce <i>A faire compléter par: Classement du pays sur l'Indice du commerce de l'engagement en faveur du développement</i> ³⁰

30- World Bank. Investing in Nutrition: The Foundation for Development. 2016. <http://documents.worldbank.org/curated/en/963161467989517289/pdf/104865-REVISED-Investing-in-Nutrition-FINAL.pdf>

31- Center for Global Development. The Commitment to Development Index. <http://www.cgdev.org/cdi-2015>

OBJECTIF 10: RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE

RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

- 1 Appuyer l'inclusion de la cible 10.1 et de l'indicateur alternatif proposé ci-dessous
- 2 Dans les pays dit « du nord », lutter pour la fin des subventions et des tarifs agricoles déloyaux et pour l'affectation de plus de fonds à l'aide au développement à l'étranger

Liens entre la nutrition et l'Objectif 10

- ▶ Des niveaux élevés d'inégalités à l'intérieur d'un même pays sont à l'origine de larges classes marginalisées qui luttent pour accéder à la terre et aux ressources et pour obtenir le nécessaire à leur sécurité nutritionnelle, y compris des aliments nutritifs, de l'eau et des soins.
- ▶ Les subventions et les tarifs agricoles entraînent des déséquilibres commerciaux qui favorisent les marchés agricoles des pays riches au détriment des pays en développement. L'insécurité alimentaire et la pauvreté peuvent provenir de ces déséquilibres.
- ▶ Des événements historiques ont entraîné d'immenses différences de richesse entre pays. L'aide au développement des pays dit « du nord » aux pays dit « du sud » est une tentative pour atténuer ces lacunes et remédier à la situation.

Cibles et indicateurs clés et comment les inclure dans les plans et politiques nationaux



- ▶ La cible 10.1 appuie une croissance économique dont le premier effet serait de sortir les 40% les plus pauvres de la pauvreté. L'indicateur alternatif proposé, appelé ratio Palma, mesure l'incidence post-impôt sur le revenu sur les échelons supérieurs de la société par rapport aux revenus post-transfert des plus pauvres.³² Il est plus intéressant que l'indicateur 10.1.1 car, au lieu d'augmenter uniquement les revenus des plus pauvres, il se concentre également sur les revenus non durables des plus riches.

CIBLES	INDICATEURS
10.1 D'ici à 2030, assurer progressivement et durablement une croissance des revenus des 40 % de la population les plus pauvres à un rythme plus rapide que le revenu moyen national	10.1.1 Taux de croissance des dépenses des ménages ou du revenu par habitant pour les 40 % de la population les plus pauvres et pour l'ensemble de la population
	<i>A faire remplacer par: Indice de Palma (la somme des revenus gagnés par les 10% des personnes ou ménages les plus aisés divisée par la somme des revenus acquis par les 40 % des ménages au bas de l'échelle)</i>

32- BOND. Reducing Inequality: Indicators to match the ambition of the 2030 Development Agenda. 2015. <https://www.bond.org.uk/sites/default/files/resource-documents/reducing-inequality.pdf>

OBJECTIF 12: ETABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

- 1 Plaider pour l'inclusion de l'indicateur 12.3.1 dans les politiques nationales

Liens entre la nutrition et l'Objectif 12

- ▶ L'Objectif 12 est fortement lié à la sécurité alimentaire puisqu'il aborde la question de l'utilisation des aliments, des déchets alimentaires et de la disponibilité alimentaire en visant à réduire l'utilisation et la dégradation des ressources.
- ▶ Il analyse également les modes de consommation au microscope, ce qui peut inciter les pays à forte consommation à rééquilibrer leurs pratiques vers un modèle plus durable. Cette mesure aura d'immenses avantages pour les pays souffrant de pénuries alimentaires

Cibles et indicateurs clés et comment les inclure dans les plans et politiques nationaux



- ▶ La cible 12.3 a pour but de réduire de moitié les pertes alimentaires mondiales en réduisant les déchets alimentaires des consommateurs et des détaillants au point de vente, ainsi que les déchets sur les chaînes de production et d'approvisionnement. Pour cela les moyens possibles sont la construction d'installations de stockage des aliments ou de nouveaux moyens de promotion de l'accès au marché et de chaînes d'approvisionnement efficaces. En théorie, cela devrait permettre de relever le défi posé par l'augmentation de la disponibilité alimentaire d'ici 2030.

CIBLES	INDICATEURS
12.3 D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant, au niveau de la distribution comme de la consommation, et diminuer les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte	12.3.1 Indice mondial des pertes alimentaires

OBJECTIF 15: PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT LES EXPLOITER DE FAÇON DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS, LUTTER CONTRE LA DÉSSERTIFICATION, ENRAYER ET INVERSER LE PROCESSUS DE DÉGRADATION DES TERRES ET METTRE FIN À L'APPAUVRISSMENT DE LA BIODIVERSITÉ

RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

- 1 Inclure les cibles 15.1 et 15.3 ainsi que leurs indicateurs dans les politiques nationales
- 2 Sensibiliser à la menace de la dégradation des terres et à la promesse de l'agroécologie comme moyen de restauration des sols et de promotion de la durabilité

Liens entre la nutrition et l'Objectif 15

- ▶ La sécurité nutritionnelle est fortement dépendante de la sécurité alimentaire, qui est actuellement confrontée aux menaces imminentes de la dégradation des sols, de la désertification et de la déforestation.
- ▶ La dégradation des sols résulte de nombreux phénomènes, dont le réchauffement climatique, la déforestation et l'agriculture dépendante des intrants chimiques.
- ▶ Étant donné que 95% de nos aliments proviennent de la cultivation des sols, la dégradation de ces derniers est un des grands défis de la nutrition.³³
- ▶ L'Objectif 15 est crucial, non seulement pour la nutrition, mais aussi pour la lutte contre le changement climatique et contre la pauvreté, car de nombreux pays parmi les plus pauvres dépendent de ces terres pour leur subsistance.

Cibles et indicateurs clés et comment les inclure dans les plans et politiques nationaux



- ▶ L'indicateur 15.1.1 met l'accent sur le reboisement en tant que facteur d'atténuation possible du changement climatique et de la dégradation des sols.
- ▶ La cible 15.3 vise à endiguer la vague de dégradation des sols et à restaurer les sols endommagés par le passé. En ce qui concerne l'indicateur 15.3.1, il existe un nouveau fonds de développement intitulé Fonds pour la neutralité en termes de dégradation des terres, source potentielle d'aide financière aux gouvernements intéressés par cette question.

CIBLES	INDICATEURS
15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux	15.1.1 Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières
15.3 D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres	15.3.1 Proportion de la surface émergée totale occupée par des terres dégradées

33- Arsenault, Chris. Only 60 years of farming left if soil degradation continues. <https://www.scientificamerican.com/article/only-60-years-of-farming-left-if-soil-degradation-continues/>

OBJECTIF 16: PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET INCLUSIVES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, À TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES À TOUS

RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

- 1 Inclure l'indicateur 16.1.2, sensibiliser les gouvernements sur le lien entre conflit et nutrition et faire valoir que toutes les mesures prises pour réduire les décès liés au conflit et protéger l'espace humanitaire sont des interventions sensibles à la nutrition
- 2 Appuyer l'indicateur 16.2.1 et rappeler aux gouvernements que les pertes inspirées par le conflit peuvent être immatérielles, comme le traumatisme psychologique, le stress, ou encore d'autres problèmes de santé mentale tout comme l'incapacité de prendre soin de soi et des autres.

Liens entre la nutrition et l'Objectif 16

- ▶ La guerre et les conflits sont des facteurs majeurs de l'insécurité nutritionnelle. Dans certains cas, la nourriture elle-même peut être utilisée comme arme lorsqu'une partie au conflit restreint systématiquement l'accès à la nourriture à d'autres parties au conflit.
- ▶ L'instabilité provoquée par les conflits augmente l'insécurité alimentaire en perturbant la production agricole, en coupant les flux commerciaux et en affaiblissant l'économie dans son ensemble.
- ▶ Au cours de ces crises, les pénuries alimentaires sont fréquentes car l'accès aux ressources productives comme la terre et l'eau est restreint. La nourriture disponible est limitée, voire en quantité insuffisante, ce qui rend un régime alimentaire nutritif impossible.
- ▶ Les conflits suscitent également des traumatismes psychologiques, ce qui peut limiter la capacité des parents à répondre pleinement aux besoins de leurs enfants.

Cibles et indicateurs clés et comment les inclure dans les plans et politiques nationaux



- ▶ L'indicateur 16.1.2 vise à réduire le nombre de décès en période de conflit alors que l'indicateur 16.2.1 cherche à atténuer les conséquences psychologiques des conflits sur les enfants et leurs tuteurs.

CIBLES	INDICATEURS
16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés	16.1.2 Nombre de décès liés à des conflits pour 100 000 habitants (par sexe, âge et cause)
16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants	16.2.1 Proportion d'enfants âgés de 1 à 17 ans ayant subi un châtement corporel ou une agression psychologique infligé par une personne s'occupant d'eux au cours du mois précédent

03/ RECAPITULATIF

Lorsque vous commencez votre plaidoyer, n'oubliez pas de consulter régulièrement ce document et de garder à l'esprit les messages clés suivants :

- ▶ Trouver des alliés parmi les OSC et travailler en coalition pour faire de la société civile un acteur puissant dans la mise en œuvre
- ▶ Concentrez votre plaidoyer tant au niveau national qu'international pour un plus grand succès
- ▶ N'hésitez pas à adapter les cibles et les indicateurs établis par l'ONU au contexte national
- ▶ Rappelez l'approche interconnectée et multisectorielle que l'on retrouve dans l'ensemble des ODD pour promouvoir une série complète de mesures effectives et sensibles à la nutrition
- ▶ Rappeler aux responsables gouvernementaux que la nutrition doit être considérée à la fois comme une entrée et un résultat des ODD pour un impact maximal

Cet outil a été développé par Action contre la Faim.



ANNEXE 1: AUTRES CIBLES ET INDICATEURS INTERESSANTS POUR LA NUTRITION

Les cibles et indicateurs suivants sont pertinents pour la nutrition. Ils ont été identifiés comme moins directement liés et donc secondaires. Néanmoins, selon la situation locale dans leur pays, les OSC devraient décider s'ils méritent d'être inclus dans les plans et politiques de développement.

OBJECTIF 1	
1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays	1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté, par sexe et âge
1.a Garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le renforcement de la coopération pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, de moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre des programmes et politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes	1.a.1 Proportion des ressources directement allouées par l'État à des programmes de réduction de la pauvreté
	1.a.2 Proportion des dépenses publiques totales affectées aux services essentiels (éducation, santé et protection sociale)
1.b Mettre en place aux niveaux national, régional et international des cadres d'action viables, fondés sur des stratégies de développement favorables aux pauvres et soucieuses de la problématique hommes-femmes, afin d'accélérer l'investissement dans des mesures d'élimination de la pauvreté	1.b.1 Proportion des dépenses publiques de fonctionnement et d'équipement consacrée aux secteurs répondant plus particulièrement aux besoins des femmes, des pauvres et des groupes vulnérables
OBJECTIF 2	
2.5 D'ici à 2020, préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes bien gérées et diversifiées aux niveaux national, régional et international, et favoriser l'accès aux avantages que présentent l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé ainsi que le partage juste et équitable de ces avantages, comme convenu à l'échelle internationale	2.5.1 Nombre de ressources génétiques animales et végétales destinées à l'alimentation et à l'agriculture sécurisées dans des installations de conservation à moyen ou à long terme
	2.5.2 Proportion des variétés et races locales considérées comme en danger, hors de danger ou exposées à un risque d'extinction de niveau non connu
2.c Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires et de produits dérivés et à faciliter l'accès rapide aux informations relatives à ces marchés, y compris le niveau des réserves alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité des prix alimentaires	2.c.1 Indicateur des anomalies tarifaires pour les denrées alimentaires
OBJECTIF 3	
3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool	3.5.1 Couverture des interventions thérapeutiques (services pharmacologiques, psychosociaux, de désintoxication et de postcure) pour les troubles liés à la toxicomanie
3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale
	3.7.2 Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans) pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge
3.b Appuyer la recherche et le développement de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement, donner accès, à un coût abordable, aux médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et la santé publique, qui réaffirme le droit qu'ont les pays en développement de tirer pleinement parti des dispositions de cet accord qui ménagent une flexibilité lorsqu'il s'agit de protéger la santé publique et, en particulier, d'assurer l'accès universel aux médicaments	3.b.1 Proportion de la population pouvant se procurer les médicaments et vaccins essentiels à un coût abordable et de façon pérenne
	3.b.2 Montant total net de l'aide publique au développement consacré à la recherche médicale et aux soins de santé de base

OBJECTIF 4	
4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles	4.1.1 Proportion d'enfants et de jeunes : a) en cours élémentaire; b) en fin de cycle primaire; c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture et ii) mathématiques, par sexe
OBJECTIF 5	
5.1 Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles	5.1.1 Présence ou absence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe
5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation	5.2.1 Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus ayant vécu en couple victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques infligées au cours des 12 mois précédents par leur partenaire actuel ou un ancien partenaire, par forme de violence et par âge
	5.2.2 Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus victimes de violences sexuelles infligées au cours des 12 mois précédents par une personne autre que leur partenaire intime, par âge et lieu des faits
5.c Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent	5.c.1 Proportion de pays dotés de systèmes permettant de suivre et de rendre public le montant des ressources allouées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes
OBJECTIF 6	
6.3 D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant nettement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau	6.3.1 Proportion des eaux usées traitées sans danger
	6.3.2 Proportion des plans d'eau dont la qualité de l'eau ambiante est bonne
6.a D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte, la désalinisation et l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation	6.a.1 Montant de l'aide publique au développement consacrée à l'eau et à l'assainissement dans un plan de dépenses coordonné par les pouvoirs publics
OBJECTIF 10	
10.a Mettre en œuvre le principe d'un traitement spécial et différencié pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, conformément aux accords de l'Organisation mondiale du commerce	10.a.1 Proportion de lignes tarifaires concernées par les importations en provenance des pays les moins avancés et des pays en développement bénéficiant d'une franchise de droits
10.b Stimuler l'aide publique au développement et les flux financiers, y compris les investissements étrangers directs, en faveur des États qui en ont le plus besoin, en particulier les pays les moins avancés, les pays d'Afrique, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, conformément à leurs plans et programmes nationaux	10.b.1 Montant total des ressources allouées au développement, par pays bénéficiaire et donateur et type d'apport (aide publique au développement, investissement étranger direct et autres)

OBJECTIF 12	
12.1 Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement	12.1.1 Nombre de pays ayant adopté des plans d'action nationaux relatifs aux modes de consommation et de production durables ou ayant inscrit cette question parmi les priorités ou objectifs de leurs politiques nationales
12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles	12.2.2 Consommation matérielle nationale, consommation matérielle nationale par habitant et consommation matérielle nationale par unité de PIB
OBJECTIF 13	
13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	13.1.2 Nombre de décès, de disparus et de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes

ANNEXE 2: APERÇU DES PLANS NATIONAUX DE DEVELOPPEMENT POUR 10 PAYS SELECTIONNÉS

PAYS	EXISTENCE D'UN PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT (PND) - TITRE ET DATE	INFO SUR UN FUTUR PLAN EN COURS DE DÉVELOPPEMENT - ÉCHÉANCE	EXPLICATION SUR LE PROCESSUS DE RÉVISION / ADOPTION DU PND
Bangladesh	Le 7 ^{ème} Plan quinquenal 2016-2021, publié en décembre 2015.	Pas de date précise, mais le PND est révisé chaque année et fera également l'objet d'une revue de mi-échéance.	Le Bangladesh travaille avec la société civile et les bailleurs de fonds via le Bangladesh Development Forum et les Groupes de Consultation Locale (Local Consultative Group - LGC). Le BDF se réunit à intervalles de quelques années alors que les LGC se réunissent plus fréquemment en s'organisant autour de thématiques variées. En amont de la publication de l'actuel PND, le Bangladesh a convoqué une rencontre avec des bailleurs de fonds, des ONG et des experts internationaux afin de tomber d'accord sur 88 indicateurs de suivi et d'évaluation du plan.
Cote d'Ivoire	Plan National de développement 2016-2020	Ce plan vient d'être finalisé en été 2016, donc pas d'infos pour l'instant	Ce plan a été le fruit d'un groupe consultatif très actif, cependant des mentions de la place de la société civile dans les négociations n'y apparaissent pas et il semble que le secteur privé et les bailleurs de fonds ont été beaucoup plus sollicités pendant le processus. Un suivi annuel aura lieu
RDC	Presse de fin février 2016 parlent de la publication d'un "Plan stratégique national de développement pour la RDC 2017-2021," la suite à un document stratégique sur la réduction de la pauvreté 2011-2015. Plan non disponible sur internet...	Normalement le plan 2017-2021 est déjà finalisé même si pas sorti officiellement...	Préparation en 3 phases qui se sont déroulées cette fois-ci en 2015; ① Revue de l'existant et performances sur la période précédente ② Tenant compte de cette revue, élaboration d'un programme révisé pour la suite ③ Consultation et rédaction du nouveau PND, comprenant des travaux analytiques et de la réflexion en groupe de travail sur des thématiques spécifiques, rapports sectoriels ensuite une synthèse, suivie par la création des annexes opérationnels et financiers
Indonésie	Le Plan National de Développement à Moyen Terme 2015-2019 (RPJMN) est seulement disponible en Indonésien. Le PAM a cependant publié une analyse du plan mentionnant l'inclusion dans ce dernier de la souveraineté alimentaire et nutritionnelle		
Liberia	Agenda for Transformation: Steps towards Liberia rising 2030, published 2013	La plupart des cibles ont pour échéance 2017. Bien que l'agenda s'étende jusqu'à 2030, il est fort possible qu'une version mise à jour s'alignant sur les ODD soit développée sous peu.	Des leaders de partis politiques, des groupes jeunes et étudiants, des groupes religieux, des organisations de la société civile (OSC), des agences gouvernementales, le secteur privé et les partenaires du développement, parmi d'autres, ont été inclus dans les consultations. Les travaux étaient organisés en groupes de travail sectoriels, chacun d'entre eux disposant d'un leadership gouvernemental et d'un co-leadership assuré par les bailleurs de fonds. Une grande importance a été donnée dans le processus participatif au développement du plan afin qu'il respecte réellement la vision partagée de l'avenir du pays.
Madagascar	Plan National de développement 2015-2019, publié juin 2015	Comme il vient de sortir, pas d'info sur un futur plan pour le moment. Cependant, une évaluation mi-parcours (à priori 2017) aura lieu afin de "infléchir et recentrer la mise en œuvre des politiques"	Plusieurs étapes comprenant une note conceptuelle, conception d'une méthodologie, mise en place d'un groupe de pilotage, compliation des politiques/documents pertinents, consultations avec toutes les parties prenantes, et ce du tout début jusqu'à la fin

PAYS	ANALYSE DU PND ACTUEL			
	MENTION DE LA NUTRITION (COPIÉ-COLLÉ)	WASH	SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	SMPS
Bangladesh	<ol style="list-style-type: none"> 1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans en insuffisance pondérale réduite de 32,6% à 25% 2 Proportion d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition chronique réduite de 36,1% à 25%. 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Proportion de la population ayant accès à un assainissement amélioré de 57% à 100% 2 Proportion de la population rurale disposant d'un accès à une source d'eau potable amélioré de 84% à 100%. 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Atteindre et maintenir l'auto-suffisance en production d'aliments de base (riz) et répondre aux besoins nutritionnels de la population par l'approvisionnement d'un éventail adéquat et diversifié d'aliments. Par exemple, faire passer la production de riz de 34,9 à 36,81 millions de tonnes. <p>Inclut également trois objectifs généraux sans indicateurs:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 S'assurer de l'approvisionnement adéquat et stable d'aliments nutritionnels sains 2 Améliorer l'accès à l'alimentation en augmentant le pouvoir d'achat de la population. 3 S'assurer de la nutrition adéquate de chacun. 	<p>La santé mentale et le bien-être sont fondamentaux pour toute nation en bonne santé. Pendant le 7ème FYP, MdS feront la promotion de la santé mentale et du bien-être en incluant l'accès aux soins essentiels. Les priorités devant être abordées incluent: la dépression, la psychose, les troubles bipolaires, l'épilepsie, les troubles du comportements et du développement chez les enfants et adolescents, la démence, les troubles liés à la consommation de drogues, l'automutilation et le suicide, etc. Afin de répondre à ces problèmes, un plan exhaustif de prestation des services de santé sera développé et visera l'expansion graduelle des services répondant aux besoins croissants relatifs à l'aspect psychologique de la santé.</p>
Cote d'Ivoire	<ol style="list-style-type: none"> 1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance prépondérale de 14,9% à 5% 2 Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique de 20,5% à 5%. <p>Le PND est très complet, et dans sa troisième partie, bien d'autres indicateurs nutritionnels sont notés avec des engagements financiers mais sans cible. (voir page 46 du Tome 3)</p>	<p>Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable de 91% à 100%</p>	<p>Contribution de l'agriculture dans le PIB, pourcentage des ménages en insécurité alimentaire, taux de pauvreté en milieu rural sont parmi les indicateurs cités mais sans cible précise</p>	<p>Aucune mention</p>
RDC				
Indonésie				

PAYS	EXISTENCE D'UN PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT (PND) - TITRE ET DATE	INFO SUR UN FUTUR PLAN EN COURS DE DÉVELOPPEMENT - ÉCHÉANCE	EXPLICATION SUR LE PROCESSUS DE RÉVISION / ADOPTION DU PND
Myanmar	Des articles de presse de décembre 2015 mentionnent la publication future d'un Plan Exhaustif de Développement National pour 2016-2021. Le plan n'a pu être récupéré.		
Pakistan	Vision 2030, publié en 2007	Pas d'information	Document rédigé par la Commission de planification (Planning Commission) suite à l'accord du Conseil Economique National (National Economic Council). Processus consultatif de 2 ans lors duquel des professionnels influents, des citoyens et des acteurs de la société civile ont été consultés sur divers thèmes.
Sierra Leone	The Agenda for Prosperity, 2013-2018	2019- pas de date spécifiée. Un nouveau document sera très probablement publié d'ici 2019.	Des consultations étendues ont été menées dès 2011 afin de décider du nouvel agenda. Un Comité Technique National (National Technical Committee) a notamment travaillé avec le ministre des finances et les groupes de travail piliers (Pillars Working Group) tout en se concentrant sur des thèmes particuliers. Des groupes de la société civile actifs dans ces domaines étaient les bienvenus dans les groupes de travail. Une session consultative d'une demi-journée a également été organisée afin de rassembler les commentaires des membres de la société civile sur le plan avant sa finalisation.
Tchad	Plan National de développement 2013-2015, publié avril 2013	En cours, selon un document du FMI publié mai 2015 qui signale l'élaboration du PND 2016-2020 suivant le même processus qu'auparavant	Quatres phases: <ol style="list-style-type: none"> 1 Faire un état des lieux et évaluer le plan précédent 2 Formuler les nouvelles orientations stratégiques, en s'appuyant sur la vision du Chef d'Etat ainsi que des forums sur l'emploi, la sécurité alimentaire, la santé, etc 3 Trouver les engagements financiers nécessaires à mener à bien le PND 4 Consulter avec les acteurs régionaux, le secteur privé, la société civile, et les partenaires techniques et financiers du Tchad

PAYS	ANALYSE DU PND ACTUEL			
	MENTION DE LA NUTRITION (COPIÉ-COLLÉ)	WASH	SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	SMPS
Liberia	<ul style="list-style-type: none"> 1 Le taux de mortalité et de malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans est réduite de 25%. 2 Réduire les taux d'infection de diarrhées et de maladies hydriques. 3 Réduire le stockage des déchets dans des sites gérés (cours d'eau, arrière-cours). 	<ul style="list-style-type: none"> 1 Augmenter la proportion de foyers urbains et ruraux disposant de services WASH adéquats et de qualité, y compris chez les populations les plus pauvres et les plus vulnérables. 2 Réduire les taux d'infection de diarrhées et de maladies hydriques. 3 Réduire le stockage des déchets dans des sites gérés (cours d'eau, arrière-cours). 	<ul style="list-style-type: none"> 1 Améliorer la productivité, la production, les ventes et les exportations agricoles. 2 Augmenter la surface irriguée et générale de production agricole. 3 Augmenter le volume et la valeur de la production des pêcheries. 4 Réduire les dépenses d'importation de riz. 5 Améliorer les revenus des petits propriétaires et des pêcheurs. 	Aucune mention
Madagascar	<ul style="list-style-type: none"> 1 Taux de malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans: de 47,3 à 32% 2 Taux de malnutrition aigüe des enfants de moins de 5 ans: baseline de 8,6% donné mais pas de cible... 	<ul style="list-style-type: none"> 1 Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement et du Code de l'Eau et ses décrets d'application 2 Taux d'accès en eau potable au niveau national de 40% à >63% 3 Taux d'accès aux latrines améliorées au niveau national de 47% à >62% 4 Pourcentage de la population SDAL de 47% à 99% 5 Nombre de Schéma Directeur d'Aménagement de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (SDAGIRE) mis en œuvre de 3 à 6 	"Améliorer la sécurité alimentaire" est un des sous-objectifs inclus dans le PND, mais aucun indicateur n'est stipulé par la suite	Aucune mention
Myanmar				

PAYS	ANALYSE DU PND ACTUEL			
	MENTION DE LA NUTRITION (COPIÉ-COLLÉ)	WASH	SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	SMPS
Pakistan	Aborde le problème de la sous-nutrition et mentionne l'importance d'une approche multi-sectorielle, sans pour autant donner des cibles ou indicateurs de suivi.	<ol style="list-style-type: none"> 1 La proportion de la population disposant d'un accès durable à une source d'eau potable passe de 66% à 100%. 2 La proportion de la population disposant d'un accès durable à un assainissement amélioré passe de 59% à 100%. 	Aborde l'importance de la sécurité alimentaire, tout en donnant relativement peu de cibles précises, à l'exception de quelques cibles de production agricole, comme l'accroissement de la production de blé de 21,6 à 33 millions de tonnes.	Pas de mention
Sierra Leone	Moins de 11% d'enfants de moins de 2 ans en situation de malnutrition chronique (Vision 2035). Au-delà de cet objectif de long-terme, l'agenda évoque la fin de la malnutrition chronique et aigüe, sans pour autant donner de cibles précises mais seulement des stratégies de mise oeuvre vagues.	<ol style="list-style-type: none"> 1 L'accès à l'eau potable passe de 57% à 80% de la population. 2 L'accès à l'assainissement amélioré passe de 40% à 60% de la population. 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Production annuelle de riz, manioc et bétail. 2 Production moyenne de riz et de manioc. 3 Proportion de la population en situation d'insécurité alimentaire à n'importe quel moment de l'année. 4 Proportion de nourriture consommée commercialisée. Encore une fois, il n'y a pas de cibles définies ou de base de référence pour ces objectifs. Plusieurs stratégies pour la réalisation de ces objectifs sont cependant mentionnées. 	Prévalence des troubles mentaux réduite de 12 à 9%.
Tchad	<ol style="list-style-type: none"> 1 Le taux de malnutrition aigüe est réduit à 10% chez les enfants de moins de 5 ans 2 Le taux de retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans est réduit de 3 points par année (donc cible de 30% en 2015). 	<p>Trois indicateurs pour l'eau potable:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Taux de couverture en eau potable en milieu rural de 48% à 61% 2 Taux de couverture en eau potable en milieu urbain de 37% à 70% 3 Nbre de structures de gestion des points d'eau créées de 12% à 35%. <p>Et des indicateurs pour l'hygiène et l'assainissement:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement milieu urbain et rural de 40% à 50% 2 Pourcentage des ménages ayant accès à des latrines fonctionnelles (WC + Latrine aménagée) de 12% à 35% 	Rien dans le PND; cependant il existe un Programme national de sécurité alimentaire à part	Aucune mention

PAYS	DIVERS	PROCESSUS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION
Bangladesh		
Cote d'Ivoire		
DRC	Discours de la part du représentant RDC au Forum de Haut Niveau tenu en juillet 2016 parle de l'intégration des ODD dans le Plans 2017-2022. Il y a également la création d'un "Observatoire Congolais du Développement Durable" qui a pour vocation de veiller à ce que les ODD soient bien mis en application et suivis. Depuis avril 2016, il existe aussi un exercice de la contextualisation des ODD dans les cadres nationaux, auquel sont appelés à participer des acteurs du secteur privé, de la société civile, du gouvernement, et des chercheurs techniques.	
Indonésie		
Liberia		
Madagascar	Une feuille de route des ODD a été discuté au High Level Political Forum en juillet 2016. Les consultations thématiques et sectorielles seront organisées à partir de Juillet 2016 en vue d'un approfondissement/affinement des résultats préliminaires de priorisation avec les experts sectoriels pour validation par les ministères sectoriels et le Gouvernement Malgache. La finalité est d'avoir un ensemble de cibles prioritaires des ODD pour Madagascar validés au plus haut niveau politique alignés à la fois sur le PND et la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) garant d'un fort engagement politique de Madagascar à la mise en œuvre des ODD.	
Myanmar	Le Myanmar a participé au High level political forum en juillet 2016 et fait état de la volonté de collaborer et de réaliser les ODD, sans pour autant donner plus détails sur des mesures concrètes de mise en oeuvre.	
Pakistan		
Sierra Leone	<p>Le Sierra Leone a présenté des documents relatifs à ses progrès sur les ODD lors du Forum Politique de Haut-niveau (High-Level Political Forum) de 2016. Les ministres ont déjà travaillé avec les bailleurs de fonds et la société civile pour mettre à jour le plan de développement existant, afin que ce dernier soit cohérent avec les ODD. Les travaux semblent se poursuivre. 90 indicateurs de suivi des progrès ont été identifiés, bien que ce nombre ait vocation à être réduit lors des prochaines étapes. Pour l'instant, les indicateurs concernant la nutrition incluent:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans en situation de malnutrition chronique. 2 Proportion d'enfants de moins de 5 ans en souspoids. 3 Proportion d'enfants de moins de 5 ans émaciés. 4 Proportion de la population nationale en situation de pauvreté alimentaire. 5 Proportion de la population masculine en situation de pauvreté alimentaire. 6 Proportion de la population féminine en situation de pauvreté alimentaire. 7 Taux national d'auto-suffisance alimentaire. <p>Quelques indicateurs sur la WASH et la santé peuvent également être pertinents pour une approche multisectorielle de la sécurité nutritionnelle.</p>	
Tchad		